



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Portrait de l'enseignement agricole

Édition 2025





ÉDITO

Véritables porteurs de sens et de vocations, nos 800 établissements techniques et supérieurs de l'enseignement agricole, répartis sur l'ensemble du territoire, sont le vivier d'une relève compétente, passionnée et prête à s'engager pleinement dans les quelque 200 métiers du vivant que compte notre pays.

Avec 7% d'apprenants supplémentaires sur les cinq dernières années, soit près de 218 000 élèves à la rentrée 2024, l'enseignement agricole peut se réjouir d'un engouement qui progresse. Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour le renouvellement des générations

et donc pour la souveraineté alimentaire de la France.

Aussi faut-il féliciter ces jeunes qui chaque année s'engagent dans ces formations. Soutenus par des équipes de grande qualité, ainsi que par des collectivités, chercheurs et professionnels pleinement investis, ils contribueront demain à nourrir Français, Européens et habitants du monde entier. Formés aux grands enjeux de notre siècle, ils joueront aussi un rôle clé dans les transitions climatique et environnementale dont le monde doit relever le défi.

A cet égard, je souligne l'investissement remarquable des enseignants, des équipes éducatives et des personnels de direction qui donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes pour que le passage de relai se fasse dans les meilleures conditions. Les résultats sont là : les élèves de l'enseignement agricole affichent d'excellents résultats et bénéficient d'un remarquable taux d'insertion professionnelle.

Ces apprenants sont aussi des citoyens sensibilisés aux valeurs de la République et ouverts sur un vaste champ de disciplines. Nous célébrerons d'ailleurs cette année les 60 ans de l'éducation socioculturelle, une spécificité enviée de l'enseignement agricole.

Choisir cette voie, ça n'est donc pas simplement choisir un métier, c'est trouver du sens, en apportant sa pierre aux défis de l'époque : nourrir l'humanité et préserver le vivant. Aussi, nous pouvons être fiers et porter haut les couleurs de ces formations dynamiques, innovantes et plus que jamais d'avenir.

Annie Genevard,
ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

SOMMAIRE

Un enseignement original et spécifique

- Un système éducatif à taille humaine 6
- Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale.....12
- Des personnels engagés dans la formation des apprenants14
- Témoignages 16

Un large éventail de formations

- Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés 22
- Des formations pour tous, de la 4^e aux diplômes d'ingénieur agronome, vétérinaire et paysagiste..... 24
- La formation par voie scolaire 26
- La formation par apprentissage..... 28
- La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie..... 30
- Témoignages 32

De bons résultats aux examens et une insertion professionnelle réussie

- Une pluralité de voies d'accès aux diplômes 38
- Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés, du CAP agricole au BTS 40
- Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage toujours très recherchés 42
- Témoignages 44

Entre ancrage territorial et ouverture à l'international

- Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie, un atout pour les territoires 50
- Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions et de l'agroécologie 52
- Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes 54
- De futurs professionnels ouverts à l'international 56
- Témoignages 58

Un lien étroit avec la recherche et l'innovation

- Les établissements agricoles, acteurs de l'innovation et du développement 64
- Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche 65
- Témoignages 66





Un enseignement
original
et spécifique

Un système éducatif à taille humaine

L'enseignement agricole prépare à une diversité de métiers et propose pour cela une diversité de formations avec pour dénominateur commun le vivant, en contact avec la nature ou les personnes. Ces formations sont offertes de la 4^e aux diplômes d'ingénieur agronome, de vétérinaire et de paysagiste. Elles permettent d'intégrer les métiers des filières agricoles et agroalimentaires, les métiers de la filière forêt-bois, les métiers liés à la préservation et la mise en valeur des milieux naturels, les vétérinaires, l'entretien et la création d'aménagements paysagers, les services aux personnes âgées ou à la petite enfance en milieu rural, les services dans les territoires : tourisme, animation, communication, commerce et vente.

Ses établissements forment près de 218 000 élèves, étudiants et apprentis en 2024-2025 dans l'enseignement technique (de la 4^e au Brevet de technicien supérieur agricole) et supérieur (de la licence aux diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste). Ils associent à la fois un appareil de formation et d'éducation et un outil d'application sur le terrain des politiques publiques portées par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, notamment la transition

agroécologique, la politique de l'alimentation et le défi du renouvellement des générations en agriculture. C'est la connexion entre les deux qui est une force originale, constitutive de cette identité.

Il s'appuie sur des relations nourries avec les secteurs professionnels et avec les territoires. C'est un point fondamental, dans lequel il puise une part importante de légitimité.

Il a investi de longue date dans toutes les voies de formation : voie scolaire, apprentissage et formation continue. Elles sont souvent proposées sur un même site, ce qui offre des possibilités de croisement et de parcours variés.

Présent sur l'ensemble du territoire, **l'enseignement agricole technique** forme des élèves, étudiants et apprentis de la 4^e au BTS au sein de près de 800 établissements publics et privés. Dans le secteur public, les 172 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle

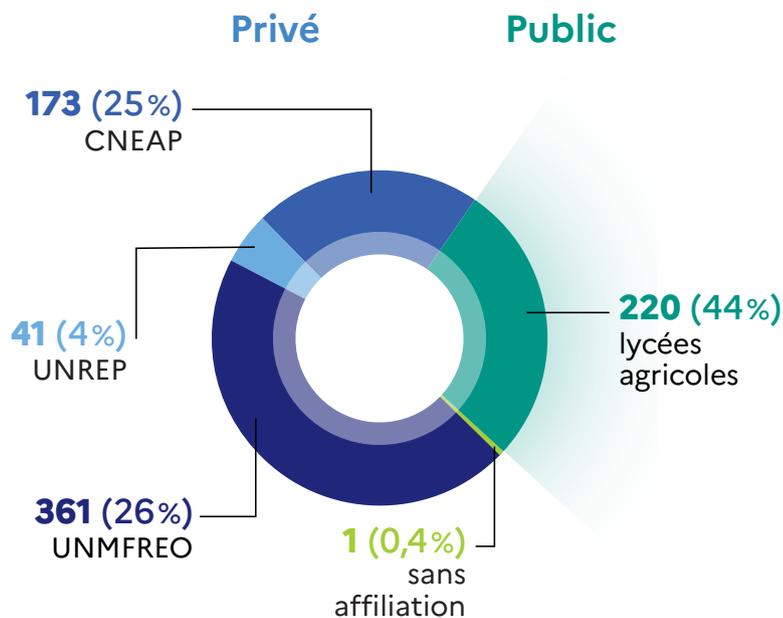
et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques à vocation pédagogique. Quelques EPLEFPA comptent également des centres équestres.

L'enseignement supérieur agricole comprend un réseau de 16 établissements dont 10 publics et 6 privés. Il assure la formation d'ingénieurs agronomes, de vétérinaires et de paysagistes mais offre aussi une palette de formations en licence, master et doctorat et en formation continue. Il forme également des cadres supérieurs techniques du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ainsi que les professeurs de l'enseignement technique public.

L'une des particularités de l'enseignement agricole est de disposer d'une large offre de formation par alternance, aux côtés de la voie scolaire. L'apprentissage, qui connaît une dynamique très forte de ses effectifs, est majoritairement proposé par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont également dispensées par les maisons familiales rurales et quelques établissements affiliés à l'UNREP.

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE (ET PART DES EFFECTIFS)

44% des élèves, étudiants et apprentis dans le public
56% des élèves, étudiants et apprentis dans le privé



CNEAP : Conseil national de l'enseignement agricole privé
UNREP : Union nationale rurale d'éducation et de promotion
UNMFREO : Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation

LA COMPOSITION DES 172 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES (EPLEFPA)

220

lycées d'enseignement général, technologique et professionnel

98

centres de formations d'apprentis (CFA)

155

centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA)

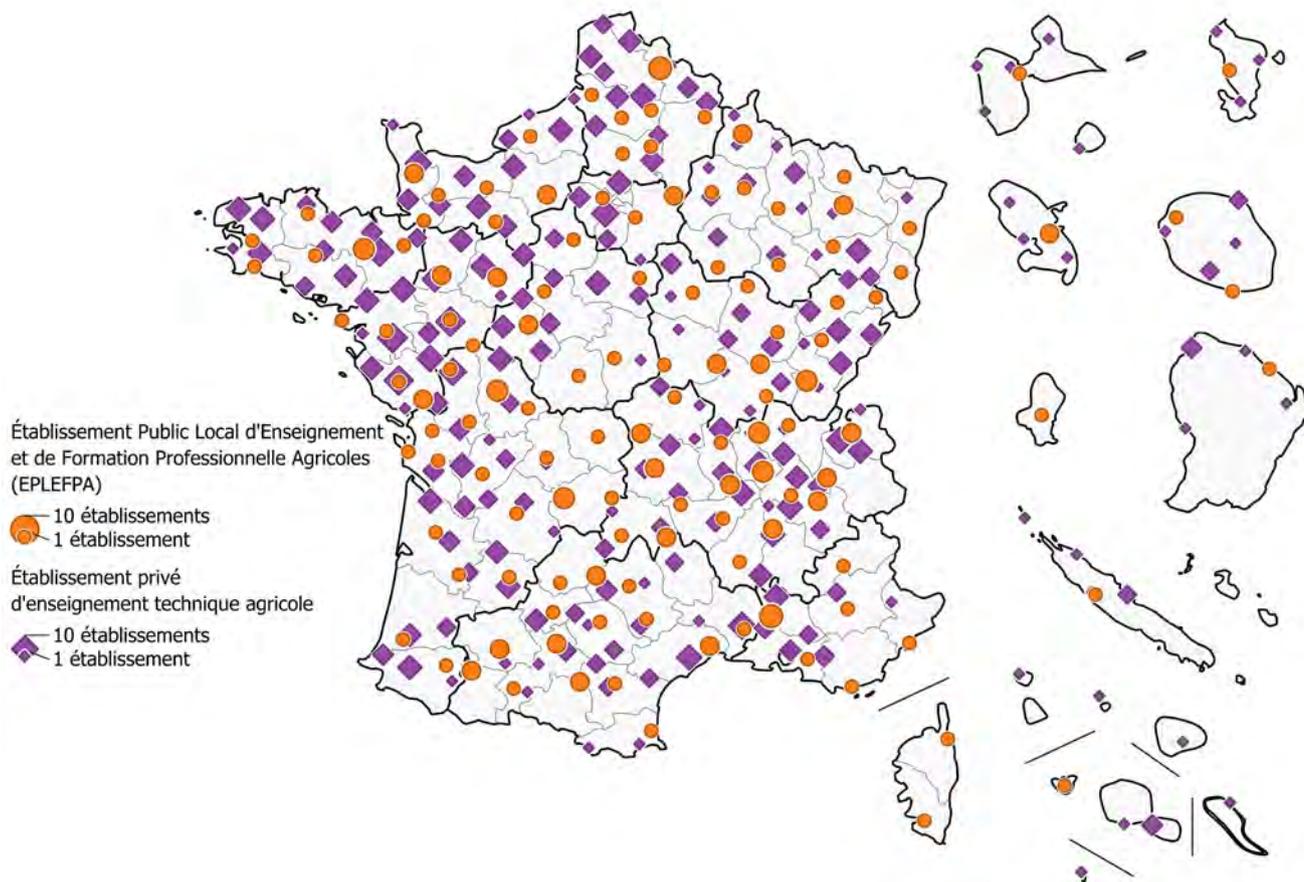
192

exploitations agricoles

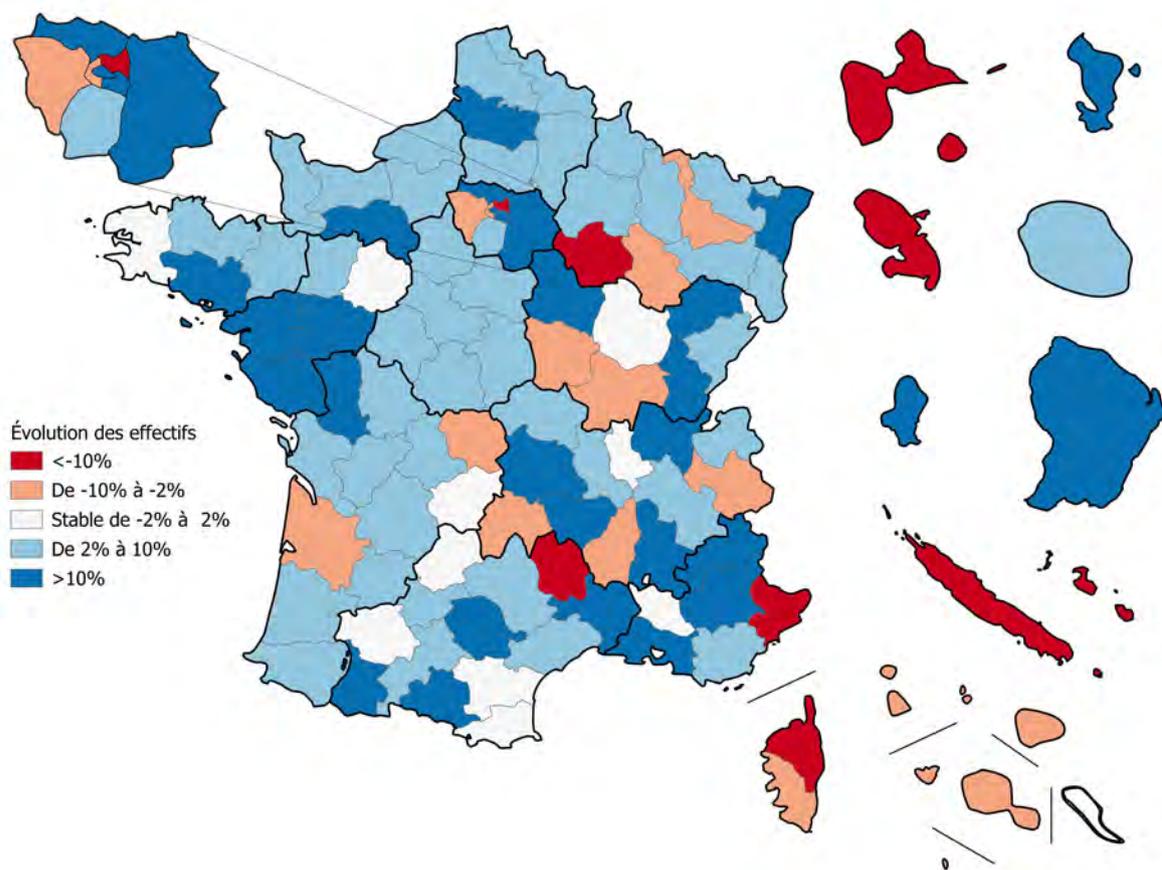
38

ateliers technologiques et centres équestres

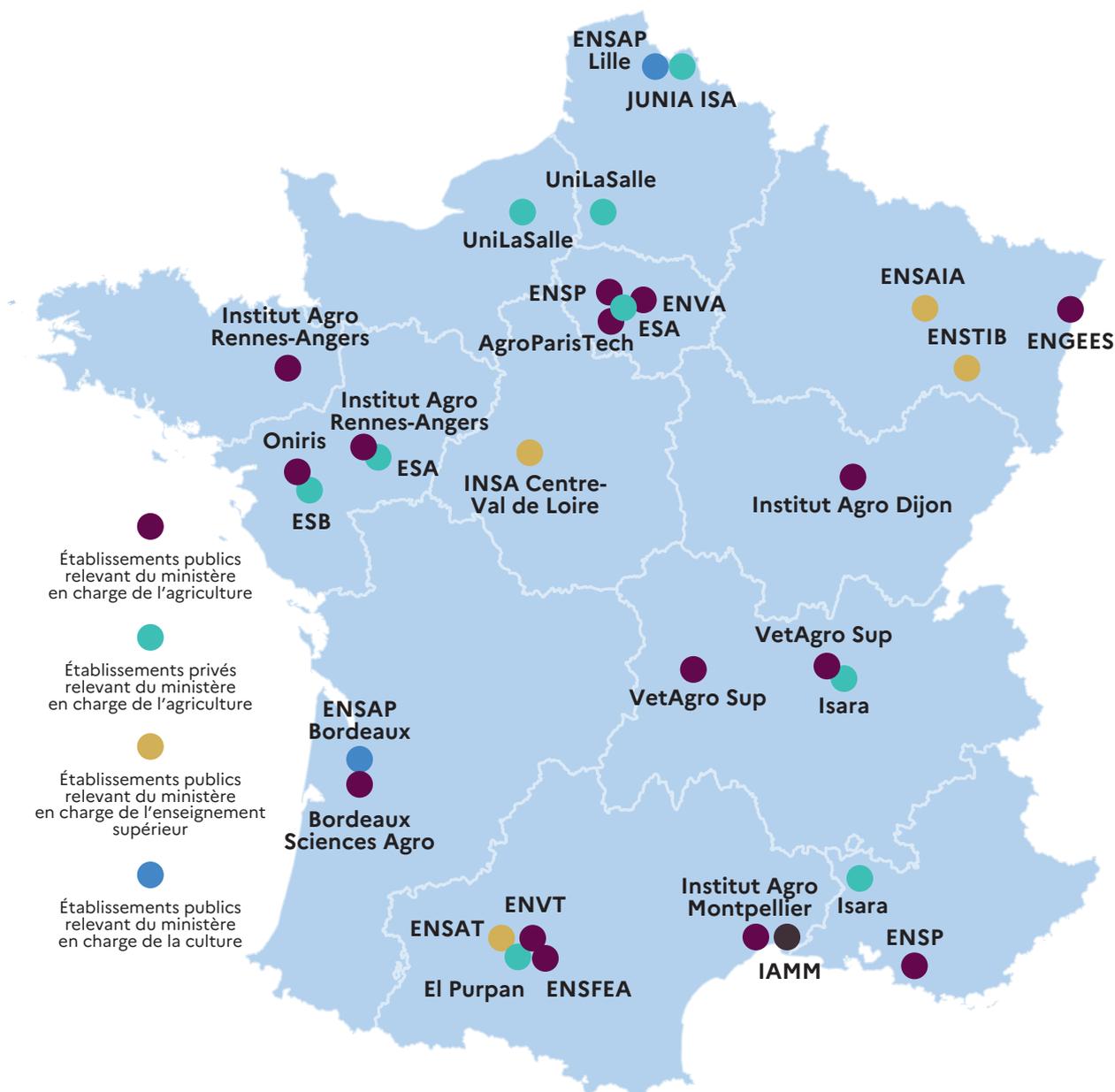
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE : DES ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE PUBLIC ET PRIVÉ : + 6,2% ENTRE 2019 ET 2024



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOME, VÉTÉINAIRE ET DE PAYSAGE



ÉCOLES D'INGÉNIEURS

AgroParisTech

Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement
Campus à Paris-Saclay, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Reims, Kourou

Bordeaux Sciences Agro

École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

El Purpan

École d'ingénieur de Purpan

ENGEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENSAIA

École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires

ENSAT

École nationale supérieure agronomique de Toulouse

ENSTIB

École nationale supérieure des technologies et industries du bois

ESA

École supérieure d'agriculture
Campus à Angers et Saint-Quentin-en-Yvelines

ESB

École supérieure du bois

Institut Agro

Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Institut Agro Dijon

Institut Agro Montpellier

Institut Agro Rennes-Angers

Isara Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes
Campus à Lyon et Avignon

JUNIA ISA

Institut supérieur d'agriculture de Lille

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgro Sup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

Campus à Clermont-Ferrand

UniLaSalle

Institut polytechnique UniLaSalle

Campus à Beauvais (ingénieur) et à Rouen (vétérinaire)

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort

ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgro Sup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

Campus à Clermont-Ferrand (ingénieur) et Lyon (vétérinaire)

ÉCOLES DE PAYSAGE

ENSP

École nationale supérieure de paysage
Campus à Versailles et Marseille

ENSAP Bordeaux

École nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux

ENSAP Lille

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

INSA Centre-Val de Loire

Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire
Campus de Blois

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENSFEA

École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville

ÉTABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE À VOCATION D'ENSEIGNEMENT

IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale

À date de publication, le dispositif de services votés s'applique pour 2025. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a consacré en 2024 plus de 2,2 milliards d'euros à l'enseignement, la recherche et l'innovation agricoles, soit plus d'un tiers de son budget :

- 1,7 milliard d'euros pour la formation des élèves et étudiants de l'enseignement technique agricole, filière d'excellence affichant un taux de 91% de réussite aux examens ;
- 440 millions d'euros pour la formation des étudiants de l'enseignement supérieur agricole, engagés dans plus de 100 unités de recherche ;
- 141 millions d'euros au soutien direct de l'innovation et de son transfert auprès des agriculteurs et de leurs conseils, à travers notamment celui des 3000 chercheurs, ingénieurs et techniciens des 34 instituts techniques agricoles et agro-industriels dont les travaux irriguent les filières.

Le ministère continue de placer l'enseignement agricole technique au cœur de son action, avec le Pacte enseignant qui vise à renforcer la rémunération des enseignants et

conseillers principaux d'éducation (CPE) et à rémunérer des missions complémentaires pour les personnels volontaires. En complément, les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont bénéficié en 2024 d'une revalorisation de 10% et leur CDIisation est poursuivie.

En outre, les moyens consacrés aux établissements sont complétés par les conseils régionaux, propriétaires des bâtiments et terrains des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA), qui en assurent l'entretien et l'équipement. Ils prennent également en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions. Les moyens nécessaires sont aussi consacrés à l'enseignement supérieur agricole notamment pour former un plus grand nombre de vétérinaires, en favorisant la diversité sociale et géographique des lauréats. Près de 45 000 élèves et étudiants de l'enseignement agricole bénéficient de bourses d'études sur critères sociaux en 2024-2025, pour un montant total de 69 millions d'euros.

Enfin, le ministère a délégué 2,4 millions d'euros de crédits d'urgence à la fin de l'année 2024 pour épauler en urgence l'enseignement agricole à Mayotte. Ce soutien sera poursuivi dans le cadre du projet de loi de finances 2025.

LE PROGRAMME BUDGÉTAIRE 143

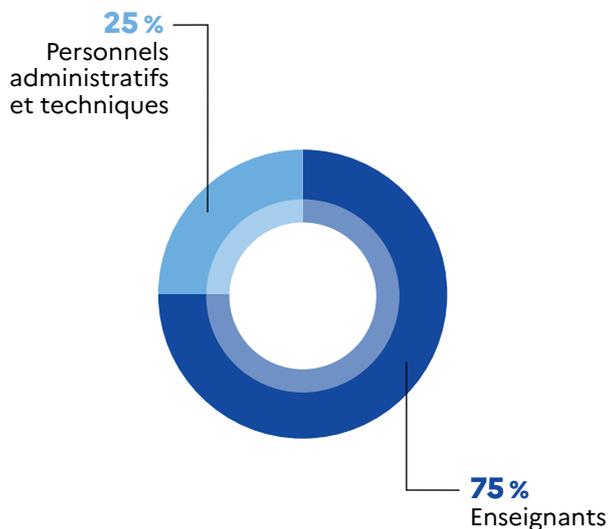
« Enseignement agricole technique » finance les établissements scolaires (publics ou privés sous contrat) qui dispensent des formations allant de la classe de 4^e au BTSA (enseignement supérieur court) dans les champs de compétence du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (production, transformation et commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires, services en milieu rural, aménagement, environnement), déclinés autour du slogan « L'aventure du vivant ».

LE PROGRAMME BUDGÉTAIRE 142

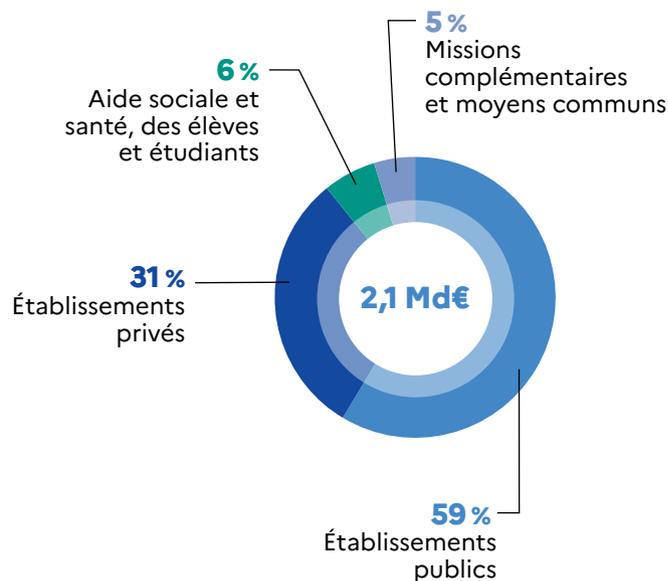
« Enseignement supérieur et recherche agricoles » regroupe les moyens destinés :

- d'une part, à assurer la formation d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;
- d'autre part, à favoriser la cohérence et la valorisation de la recherche, du développement et du transfert de technologie dans les domaines agricole, agroalimentaire, forestier, halieutique et rural.

RÉPARTITION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE SUR CRITÈRES SOCIAUX*

	Enseignement agricole technique	Enseignement supérieur agricole
Nombre de bénéficiaires	40 802	3 415
Taux de bénéficiaires	26%	24%
Montant total	59,5 M€	9,6 M€
Montant moyen	1 458 €	2 819 €

* aides sur critères sociaux : bourses sur critères sociaux, et pour le secondaire prime d'internat, prime d'équipement et bourse au mérite

Des personnels engagés dans la formation des apprenants

La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation de près de 218 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole technique et supérieur.

L'enseignement agricole regroupe près de 18 500 agents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 85% dans l'enseignement technique (de la 4^e au Brevet de technicien supérieur agricole) et 15% dans l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage (de la licence aux diplômes d'ingénieur agronome, de vétérinaire et de paysagiste).

Dans l'enseignement technique, les deux tiers de ces personnels sont dans des établissements publics. Au sein de l'enseignement privé, l'Etat rémunère les enseignants et documentalistes mais ces établissements payent leurs autres personnels sur leur budget. En outre, 500 personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les autorités académiques en région.

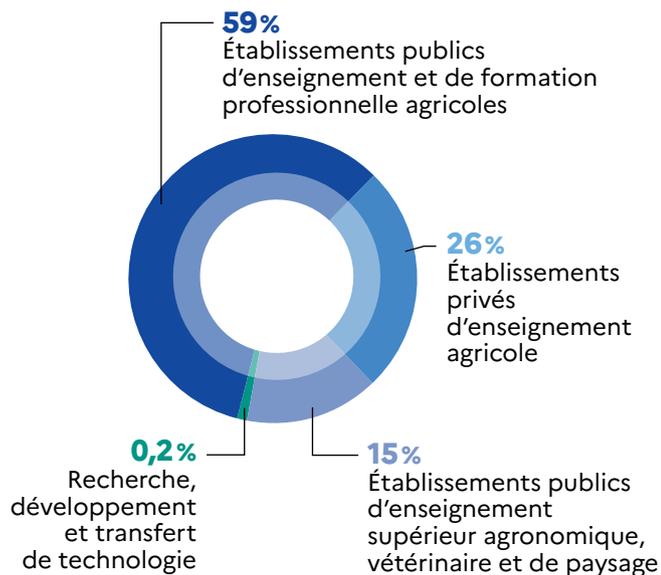
Globalement, 75% des personnels sont des enseignants et 25% des personnels administratifs et techniques.

Dans le détail, les personnels des Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) exercent des fonctions variées : environ 69% assurent des fonctions d'enseignement, 18% des fonctions administratives et techniques, 8% des fonctions de direction, 4% des fonctions de vie

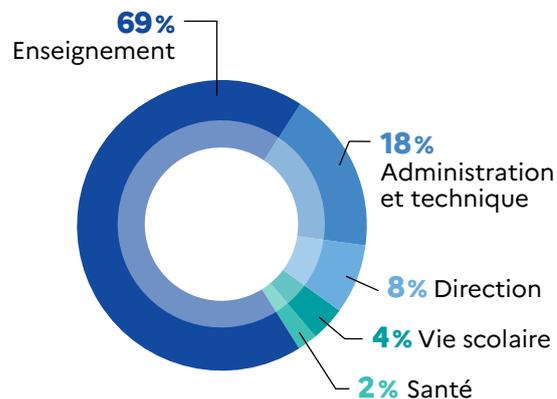
scolaire et 2% sont des personnels de santé. Sur leurs ressources propres, les EPLEFPA assurent la rémunération des personnels des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux, quant à eux, rémunèrent les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés. Pour ce qui est des lycées agricoles publics, la biologie-écologie, les sciences et techniques agronomiques en productions végétales et en productions animales ainsi que les sciences et technologies des agroéquipements sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.

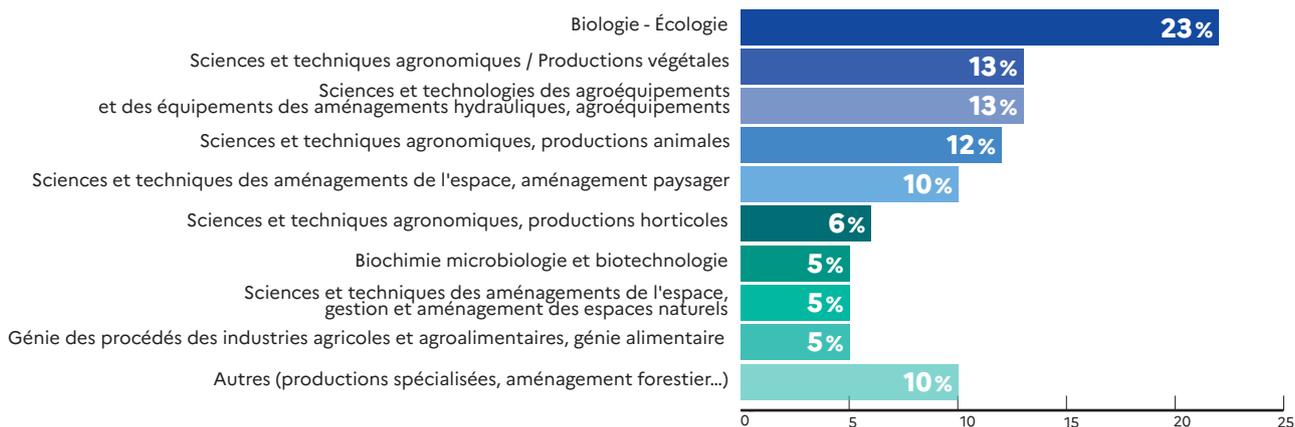
RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT



ZOOM SUR LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES (EPLEFPA)



RÉPARTITION PAR DISCIPLINE DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS



Témoignages

Damien Tremeau

Directeur de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole à Castanet-Tolosan



Après une scolarité dans l'enseignement technique agricole (Brevet d'études professionnelles, Brevet de technicien agricole puis Brevet de technicien supérieur agricole), Damien sort diplômé de l'école d'ingénieur agronome de Clermont-Ferrand.

« J'étais en échec scolaire. Le lycée agricole m'a redonné confiance et m'a permis de rebondir. Professionnellement, après un passage dans une coopérative laitière, j'ai enchaîné des postes d'encadrement dans des lycées avant de devenir inspecteur, chef de Service régional de la formation et du développement (SRFD), conseiller agricole au Maroc, directeur adjoint de Vetagrosup puis directeur de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA). Ce poste est l'aboutissement d'un parcours marqué par deux dimensions : une dimension technique au service de l'enseignement et une expertise éducative au service de l'appareil de formation. Par ses missions de formation, de recherche et d'appui, L'ENSFEA touche en transversalité tout l'appareil d'enseignement. Avoir un appareil de formation des maîtres au sein de notre ministère permet d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques en faisant le lien avec la recherche. En partenariat avec les Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et l'enseignement supérieur agricole, l'école fait montre d'une grande fécondité intellectuelle dans des domaines qui couvrent les sciences de l'éducation et la didactique mais aussi les agrobiosciences et sciences humaines. C'est primordial lorsque l'on forme ceux qui seront les formateurs des professionnels de nos secteurs : agriculture, environnement, services, paysage, etc. »

Estelle Titeux

Directrice du Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) à Leap Massabielle



Estelle dirige l'établissement où elle a enseigné durant 19 ans.

« Après une maîtrise de lettres, je souhaitais enseigner. Une de mes tantes était professeur dans un lycée du CNEAP. Elle me parlait de ses projets de classe, de l'innovation qu'il était possible d'intégrer dans son enseignement. Elle

semblait épanouie et cela a été le déclencheur. On m'a proposé un poste à 600 km de chez moi, mais je n'ai pas hésité. Dans nos établissements, on peut tout faire au service du jeune. Nous travaillons avec des référentiels et avec des objectifs. Cela permet de se libérer du carcan normé qu'est le programme qui ne correspond pas à certains élèves. On peut mieux individualiser les parcours, afin que chacun reprenne confiance en soi et en l'école. On prend le jeune là où il en est pour lui proposer un parcours de vie dans lequel s'inclut son parcours dans l'enseignement agricole. Nous avons une classe de 4^e qui permet aux jeunes de reprendre pied, de se réconcilier avec l'école. Nous partons de ce qu'il sait faire, nous mettons en place des ateliers, des emplois du temps aménagés. L'internat est un outil éducatif exceptionnel. C'est le prolongement de tout ce qui est mis en place dans le cadre scolaire. Aujourd'hui, nous constatons que l'absentéisme a quasiment disparu. Et 100% des élèves passés par ce circuit qui se présentent au brevet l'obtiennent. Ce n'était pas gagné à leur arrivée ! »

Pierre-Loïc Aubert

Inspecteur en éducation socioculturelle et référent en éducation artistique et culturelle



Pierre-Loïc est devenu professeur d'Éducation socio-culturelle (ESC), une discipline spécifique à l'enseignement agricole qui aide les jeunes à devenir des citoyens responsables et éclairés.

« Mon parcours a débuté à Sciences Po Grenoble, puis au Celsa, avant de travailler dans la publicité à Paris, un

milieu qui ne me correspondait pas. En 1994, je suis devenu professeur d'ESC. Cet enseignement permet aux jeunes de découvrir de nouvelles façons de penser et de communiquer tout en développant des compétences psychosociales essentielles à leur vie personnelle et professionnelle. Mon rôle ne se limitait pas à la transmission de savoir : j'étais aussi animateur, en lien avec l'équipe pédagogique et les territoires. Nous menions des projets concrets, comme des résidences d'artistes ou des événements culturels. J'ai ensuite animé le réseau Recréa en Languedoc-Roussillon, puis été directeur avant de devenir inspecteur en 2013. Depuis 2023, je suis également référent en éducation artistique et culturelle. Cette voie me permet de concilier ma passion pour l'enseignement et mon engagement auprès des jeunes. Cette année 2025 est particulièrement importante pour nous, inspecteurs d'ESC, car nous allons célébrer les 60 ans de l'ESC. »

Jean-François Laas

Enseignant de Techniques commerciales à l'Union nationale rurale d'éducation et promotion (UNREP)



Après un BTS Force de ventes, Jean-François a exercé pendant 10 ans dans le secteur commercial. À l'occasion d'une reconversion professionnelle, il découvre l'enseignement agricole.

« Plus jeune, je n'aurais jamais songé à devenir enseignant. Un établissement scolaire recherchait

un enseignant en technique commerciale, mon diplôme correspondait. J'ai commencé par un temps partiel et c'est une bonne chose car cela m'a permis de prendre mes marques. J'ai également suivi une formation Tutorat des agents contractuels (TUTAC) obligatoire qui permet vraiment d'appréhender toutes les facettes du métier d'enseignant. Aujourd'hui j'enseigne les techniques commerciales en classe de 3^e, Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) Services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER) et BTS Développement et animation des territoires ruraux (DATR). Mes dix ans de pratique dans le secteur du commerce m'ont permis de développer mes compétences en communication et aujourd'hui je présente mes cours comme j'essayerais de convaincre un client. Je me mets également à la place de l'élève pour comprendre leurs attentes et rendre mes cours le plus impactant possible. On essaye de pousser les élèves le plus loin possible, leur donner un maximum de chances de réussite. Le nombre d'élèves par classe nous permet de mettre en place de l'individualisation des parcours. Des mises en place sont organisées pour les élèves de CAPa qui se dirigent en bac pro. Nous avons récemment mis en place une ludothèque gérée par les élèves de CAPa qui les amènent à déployer des compétences attendues lors de l'insertion professionnelle. »

Témoignages

Charlène Thiteca

Monitrice - Maisons familiales rurales (MFR) Bournezeau



Ce qui intéresse particulièrement Charlène dans l'enseignement, au-delà de la matière enseignée, c'est la personne qui lui est confiée dans sa globalité.

«Je souhaitais devenir professeur des écoles car le lien est différent de celui qu'on peut avoir dans

l'enseignement secondaire. J'ai été assistante d'éducation puis, j'ai passé 18 mois en Irlande. À mon retour, on m'a proposé un poste de monitrice en MFR. Je trouve dans les missions qui me sont confiées ce que je recherche. Ainsi, j'assume un rôle pédagogique. J'assure des cours d'anglais pour toutes les classes mais aussi des cours d'éducation socio-culturelle et de français pour certaines classes. Je suis responsable d'une classe de 4^e et garante de son plan de formation. Je suis co-chargée du projet Erasmus qui permet à toutes les classes de 1^{ère} de partir 3 semaines à l'étranger. J'accompagne aussi les élèves pour leur stage en étant le lien entre eux, le maître de stage et les familles. J'ai également un rôle éducatif auprès des jeunes car je suis à la MFR toute la journée et une soirée toutes les deux semaines jusqu'à 22h. Je mets en place les veillées, et je participe également aux services de nettoyage de l'établissement avec les jeunes. Cette année, on a mis en place un projet sur l'estime de soi. Nous avons beaucoup d'élèves qui arrivent en ayant une mauvaise image d'eux. Nous travaillons sur la valorisation de leurs réussites en MFR, en stage et chez eux. Il est important d'établir une relation de confiance avec ces jeunes et leur famille.»

Julien Renard

Professeur en aménagement paysager au lycée horticole de Saint-Germain-en-Laye



Julien a découvert l'enseignement agricole presque par hasard...

«En licence Sciences et Vie de la Terre, j'ai entendu parler d'un Brevet de technicien supérieur agricole Aménagement Paysager en apprentissage. 3 ans après, alors que je finissais mon Master de Géomatique en Dynamique et

gestion des territoires, le lycée horticole de Ribécourt m'a proposé un poste d'enseignant comme professeur contractuel. J'ai passé le concours pour devenir titulaire il y a 2 ans. J'apprécie particulièrement dans l'enseignement agricole la liberté pédagogique donnée aux enseignants. Pluridisciplinarité et agroécologie sont ancrées dans les référentiels de formations. Cela permet de travailler en équipe sur des projets qui embarquent des disciplines qui ne se parleraient pas forcément dans un autre contexte. L'ancrage dans le territoire et le lien avec les professionnels est un plus qui se traduit entre autres dans les périodes de formation en milieu professionnel. Je bâtis toujours mes cours en partant du vécu des élèves dans leurs stages ou travaux pratiques. Cela permet de les impliquer et de faire évoluer les contenus pédagogiques. Le numérique est aussi ancré dans mon enseignement et suivant les cas, j'utilise le concept de classe inversée. Les contenus sont co-construits avec les élèves et les retours sont très bons. On voit les élèves sous un autre angle et cela permet également de leur (re)donner confiance en eux.»

Sabine Amozigh

Conseillère principale d'éducation (CPE)
au Lycée professionnel agricole de Tonneins



Un Master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) en poche, Sabine décide de s'orienter vers le métier de CPE : un poste essentiel qui fait le lien entre les élèves, les enseignants et les parents.

« Lors de ma licence en sciences

de l'éducation, j'ai découvert le métier de CPE qui m'a beaucoup plu. J'ai donc décidé de passer le concours au sein de l'enseignement agricole, car je souhaitais évoluer dans un établissement à taille humaine. Depuis 16 ans, je suis CPE dans cet établissement où nous accueillons des élèves de tous horizons, dont certains sont confrontés à des problématiques sociales. Le rôle d'un CPE dans un lycée agricole va bien au-delà de la gestion de la discipline. Il s'agit de favoriser le bien-être de tous, élèves comme enseignants. L'internat joue un rôle clé, en créant un environnement de soutien et de convivialité. Les partenariats avec des institutions extérieures sont essentiels pour enrichir nos actions comme la santé mentale, la sexualité et la prévention des addictions. Mon métier est enrichissant car il est au cœur de l'humain, avec un impact direct sur les jeunes, mais aussi sur la communauté éducative. L'autonomie que j'ai dans mon travail et les projets que je mène avec les équipes me permettent de créer un climat scolaire positif. Ce métier, au service de l'éducation et du bien-être, est pour moi une vraie passion. »

Céline Lacaze

Professeure en agroéquipement au lycée agricole de Castelnaudary - Chargée de mission faisant fonction d'inspectrice en agroéquipement



Après un bac technologique, un Brevet de technicien supérieur agricole en filière végétale puis une licence professionnelle spécialité Agroéquipement, Céline est devenue formatrice en Centre de formation d'apprentis (CFA) puis enseignante en lycée agricole.

« Fille d'agriculteur, j'ai toujours été sous le charme des grosses machines ! Après 20 ans d'enseignement pur, je consacre 50% à l'enseignement et 50% à l'inspection. C'est un bon équilibre qui me permet de garder un contact avec le terrain. Mes nouvelles missions, au-delà de l'inspection pure d'enseignant, m'amènent à travailler sur la refonte des référentiels, sur les sujets d'examens mais aussi sur la mise en place de la formation continue. Actuellement, je participe à un groupe de réflexion sur la mise en place d'un réseau des établissements viticoles. Je milite pour une meilleure connaissance des diplômés de l'agroéquipement. Les métiers qui en découlent ont beaucoup évolué, la mécanisation, l'ergonomie des matériels permet à tous de s'intégrer, garçons et filles. On travaille avec du matériel de pointe en termes de nouvelles technologies. C'est un secteur où l'on connaît une insertion de 100% des diplômés que ce soit chez les constructeurs, les concessionnaires ou les utilisateurs avec une très grande variété de métiers. »





Un large
éventail de
formations

Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés

L'enseignement agricole, qui prépare les jeunes à des métiers porteurs de sens, est de plus en plus attractif. Avec près de 218 000 élèves, étudiants et apprentis, l'année 2024-2025 est marquée par une nouvelle augmentation du nombre de jeunes qui suivent une formation de l'enseignement agricole, de la 4^e aux diplômes ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste, par la voie scolaire ou de l'apprentissage.

Plus de 201 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés de la 4^e au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) dans un établissement de l'enseignement agricole technique, soit **des effectifs en hausse de 7% sur les cinq dernières années**. S'agissant des seuls apprentis, présents en majorité dans les établissements publics, leur nombre a augmenté de 50% depuis la mise en œuvre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, passant de 30 000 en 2019 à près de 46 000 apprentis à la rentrée 2024.

Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi connu une forte croissance de leurs effectifs, avec un triplement du nombre d'étudiants et d'apprentis depuis 1975. En 2024-2025, plus de 16 700 étudiants et apprentis suivent des formations dans

l'enseignement supérieur agricole en cursus de référence. Les établissements publics de l'enseignement agricole accueillent 44% des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement technique et 58% des étudiants et apprentis du supérieur. Les femmes représentent 44% des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole. Elles représentent les deux tiers des étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20% des effectifs en 1975. La part de femmes dans l'enseignement agricole technique a très fortement augmenté au cours des 30 dernières années (44% en 2024) mais est déséquilibrée entre voie scolaire (51%) et apprentissage (22%).

Un recrutement post-bac dans les écoles nationales vétérinaires a été rendu possible depuis 2021. Les lauréats de ce concours post-bac ont permis de renforcer la diversité de milieux sociaux et géographiques des écoles.

L'enseignement agricole technique accueille et accompagne les apprenants à besoins éducatifs particuliers dans le cadre d'une école réellement inclusive. En 2023/2024, plus de 20 000 apprenants en situation de handicap ont suivi une formation de ses établissements et plus de 3 000

d'entre eux ont bénéficié d'une aide humaine. Le plan d'action de professionnalisation des accompagnants des élèves en situation de handicap et d'appui aux équipes pédagogiques s'est poursuivi tout au long de l'année facilitant la réussite de ce public à besoins éducatifs particulier.

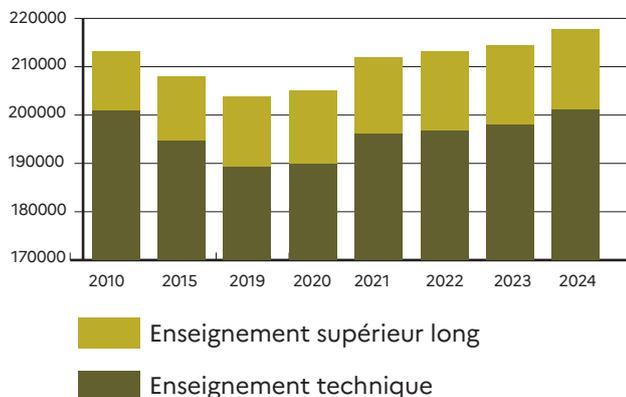
L'INTERNAT, FACTEUR DE RÉUSSITE

L'enseignement agricole technique se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements : 55% des élèves de la 4^e au bac sont internes. Selon le rapport de l'Observatoire international de la violence à l'école, l'efficacité scolaire des internes est sensiblement plus élevée et le nombre d'heures consacrées au travail scolaire plus important par rapport aux externes. Les internes s'estiment par ailleurs plus à l'aise au lycée.

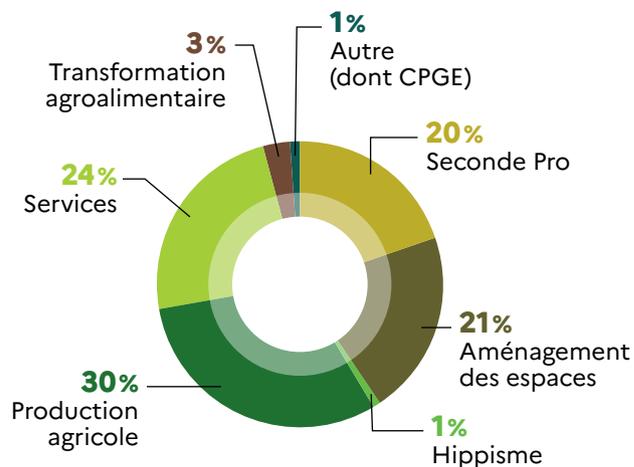
L'internat est propice à la socialisation et à l'apprentissage du vivre ensemble. Les établissements offrent une vie riche en projets et en actions citoyennes, culturelles et sportives, développant ainsi un sentiment plus important d'appartenance et de bien-être dans l'établissement.

Les établissements d'enseignement agricole ont fait de l'internat un atout et un facteur d'attractivité, en mettant en avant le rôle qu'il joue dans la construction de l'individu et son intégration sociale.

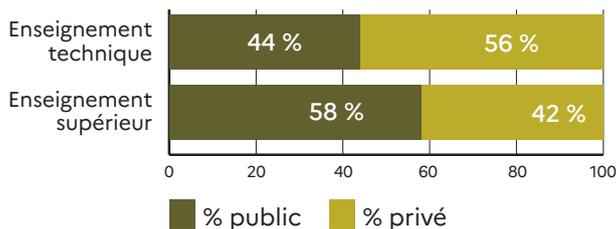
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, DE LA 4^E AUX DIPLÔMES D'INGÉNIEUR AGRONOME, DE VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGISTE



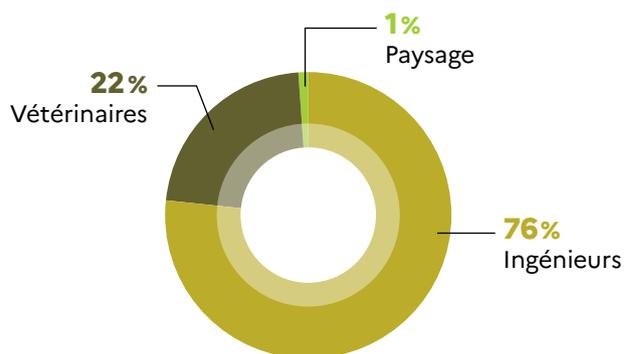
RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ



RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Des formations pour tous, de la 4^e aux diplômes d'ingénieur agronome, vétérinaire et paysagiste

L'enseignement agricole apporte une attention particulière au cheminement de chaque apprenant : à ceux qui ont déjà un projet assez défini, il propose la formation adaptée ; à ceux qui cherchent leur voie, il propose tout un éventail de possibilités et un accompagnement personnalisé. Ses établissements préparent à une diversité de métiers et proposent pour cela une diversité de formations, de la 4^e aux diplômes d'ingénieur agronome, vétérinaire et paysagiste, accessibles par la voie scolaire et/ou l'apprentissage.

Parmi les 218 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole, l'alternance constitue une voie de formation importante. Elle concerne 45% des apprenants de l'enseignement technique en 2024, également répartis entre l'apprentissage et l'alternance sous statut scolaire. Dans l'enseignement supérieur, cette voie est de plus en plus empruntée (18% en 2024, soit +7% ces cinq dernières années), notamment par les ingénieurs.

En 2024-2025, 74% des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement

agricole suivent une formation professionnelle, avec 72% des apprenants de l'enseignement technique (Certificat d'aptitude professionnelle agricole, bac pro et Brevet de technicien supérieur agricole) et l'ensemble de ceux de l'enseignement supérieur. Aux côtés des apprenants de la filière professionnelle de l'enseignement technique, 28% des effectifs suivent des formations générales et technologiques. Parmi eux, 12% préparent un baccalauréat général ou technologique « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ». Certains établissements ont également des élèves dès la classe de quatrième ou de troisième, qui représentent 16% des effectifs. Enfin, quelques établissements accueillent des classes préparatoires aux grandes écoles (environ 0,2% des effectifs).

Les établissements de l'enseignement technique accueillent l'offre de formation de l'enseignement supérieur court avec le BTS. Parmi les étudiants et apprentis en BTS, près des trois quarts sont spécialisés dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement

des espaces et de la protection de l'environnement. L'enseignement supérieur agricole assure quant à lui la formation d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes et dispose aussi d'une offre de formation licences professionnelles, masters, doctorats. Depuis 2021, les bacheliers peuvent directement accéder aux écoles nationales vétérinaires dans Parcoursup. Ils suivent un cursus en six ans, alors que la durée totale des études pour devenir vétérinaire par les autres voies de recrutement est de sept ou huit ans. Certaines écoles d'ingénieur recrutent également sur Parcoursup. Enfin, les voies des concours communs d'entrée en école d'ingénieur ou vétérinaire ont été réformées en 2024 avec notamment la création d'une voie de concours reversée aux étudiants ou titulaires de BTS.

Les diplômes sont régulièrement mis à jour, quelle que soit la voie de formation (scolaire, apprentissage et formation professionnelle continue). Ces rénovations permettent de continuer à répondre aux besoins des entreprises et à faire évoluer les diplômes dans le cadre de la transition agroécologique.

La formation par voie scolaire

À la rentrée scolaire 2024-2025, l'enseignement agricole technique, qui offre des formations de la 4^e au Brevet de technicien supérieur agricole, compte plus de 155 360 élèves et étudiants par la voie scolaire. La part des femmes a régulièrement augmenté au fil du temps pour représenter la moitié des effectifs depuis une dizaine d'année.

Les établissements de l'enseignement agricole technique offrent des formations professionnelles mais également des formations générales et technologiques. Hors effectifs des classes de 4^e et 3^e, les formations professionnelles représentent 81% des effectifs de l'enseignement agricole technique (CAP agricole, bac professionnel, BTSA) et les bacs général et technologique, 19%.

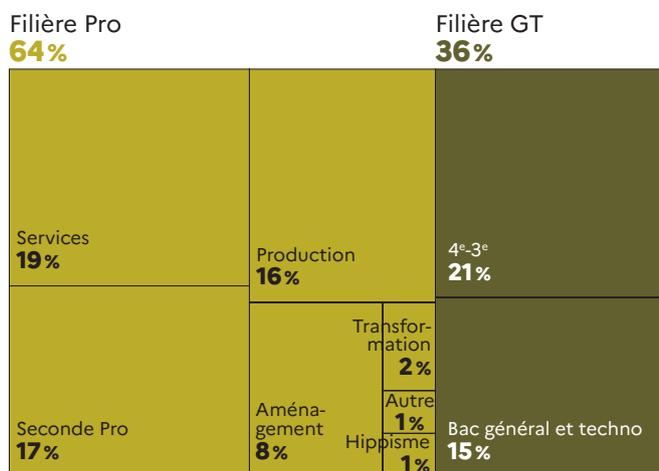
L'enseignement professionnel est ainsi constitutif de l'identité de l'enseignement agricole qui regroupe 14% des effectifs de la voie professionnelle en France alors qu'il représente environ 3% des effectifs scolarisés de la 4^e au BTSA. Parmi les apprenants de la voie professionnelle scolaire, 25% se forment dans le secteur de la production agricole, 30% dans celui des services en milieu rural, 13% dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement, 3% dans celui de la transformation alimentaire, 1% dans celui de l'hippisme

et 1% dans un autre secteur. Enfin, 27% de ces apprenants sont en seconde professionnelle et n'ont pas encore choisi une filière.

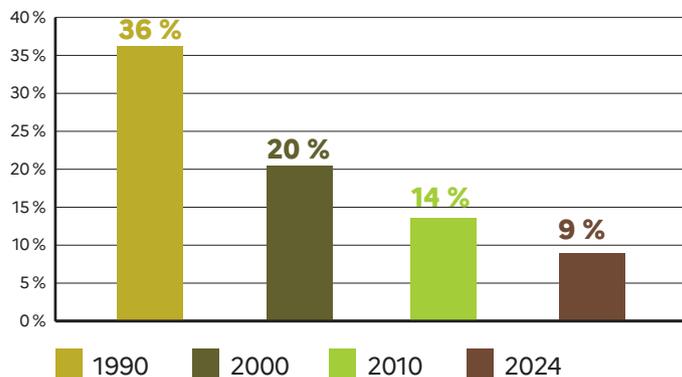
Dans le détail, le bac professionnel (de la 2nde à la terminale) concentre près de la moitié des élèves de l'enseignement agricole technique (45%), les bacs général et technologique 15%, le Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) 9% et les classes de collège (4^e et 3^e) 21% pour la seule voie scolaire. L'enseignement

supérieur court, dont les formations sont délivrées au sein des établissements de l'enseignement technique, représente 10% des effectifs, essentiellement en BTSA (0,3% sont par ailleurs issus des classes préparatoires). L'origine socioprofessionnelle des élèves de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée que par le passé. Alors qu'en 1990, près de quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ils sont moins de 9% des élèves en 2024 à venir du milieu agricole.

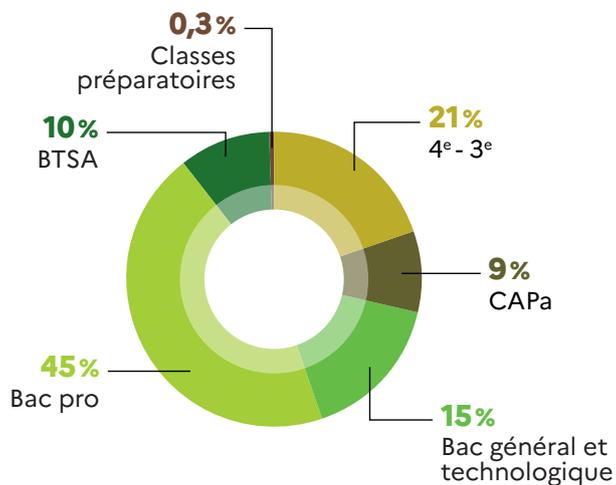
LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES CHAMPS PROFESSIONNELS DE FORMATION À LA RENTRÉE 2023



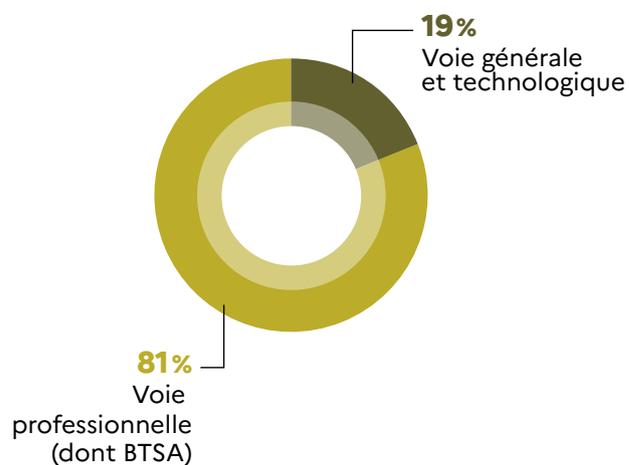
ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉLÈVES ISSUE DU MILIEU AGRICOLE



RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS SELON LA FILIÈRE



RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS SELON LE SECTEUR DE FORMATION (HORS COLLÈGE)



La formation par apprentissage

L'apprentissage permet de développer des compétences professionnelles tout en préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail.

La voie de l'apprentissage est particulièrement dynamique ces dernières années : sur les 5 dernières années, le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a progressé de plus de 51%. En 2024-2025, l'enseignement agricole forme près de 49 000 apprentis, dont près de 46 000 dans les centres de formation d'apprentis (CFA) de l'enseignement technique et 3 000 dans l'enseignement supérieur. Ainsi, selon les dernières données nationales disponibles, l'enseignement agricole technique comptait plus de 7% des apprentis en France sur les tranches d'âge correspondantes alors qu'il représente environ 3% des effectifs scolarisés.

Quatre niveaux de formation croissants peuvent être distingués : au sein des CFA de l'enseignement agricole technique, 26% des apprentis sont en formation de niveau 3 (Certificat d'aptitude professionnelle agricole et Brevet professionnel agricole), 40% préparent un diplôme de niveau 4 (bac pro et équivalent) et 29% un diplôme de niveau 5 (Brevet de

technicien supérieur agricole et équivalent). Par ailleurs, 6% des apprentis suivent leur formation au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole (niveaux 6 et plus).

Au sein de l'enseignement technique, le secteur de la production agricole accueille à lui seul 43% des apprentis de l'enseignement agricole. 38% des jeunes en apprentissage se préparent aux métiers de l'aménagement des espaces et 8% aux services, dont les services à la personne en milieu rural. Seulement 2% des apprentis se forment dans la filière agroalimentaire. Dans l'enseignement supérieur, l'essentiel des apprentis se destinent à être ingénieurs.

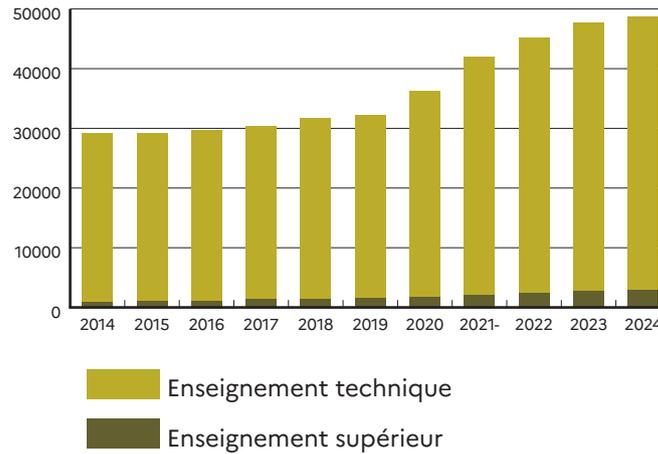
La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a substantiellement modifié la formation professionnelle (formation professionnelle continue et apprentissage).

Elle a en particulier réformé la gouvernance et le financement de l'apprentissage en plaçant les branches professionnelles au cœur du système, en responsabilité d'apprécier leurs besoins et d'insérer les individus formés. La loi a confié de nouvelles missions aux CFA, désormais organismes

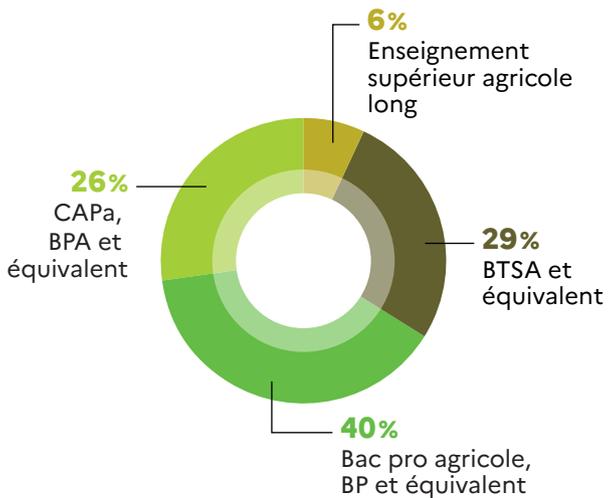
de formation détenteurs d'une certification qualité à l'instar de la formation professionnelle continue, à compter du 1^{er} janvier 2022. Elle a également ouvert l'apprentissage jusqu'à 30 ans et institué un système de financement plus simple et plus incitatif afin de répondre aux besoins de qualifications et d'attractivité des secteurs professionnels.

C'est une opportunité pour l'enseignement agricole qui peut se prévaloir d'une solide expérience et d'une véritable culture de l'accueil et de l'accompagnement individualisé des jeunes. L'objectif est de mobiliser la voie de l'apprentissage aux côtés de la voie scolaire pour favoriser le renouvellement des générations en agriculture.

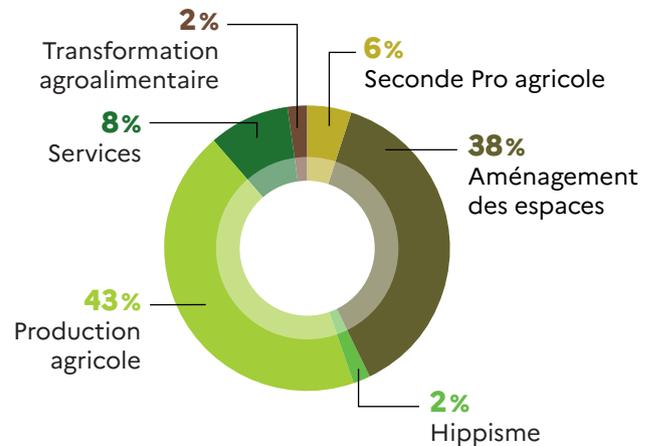
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS ENTRE 2014 ET 2024



ÉVOLUTION DES EFFECIFS D'APPRENTIS SELON LEUR NIVEAU DE FORMATION



RÉPARTITION DES APPRENTIS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PAR SECTEUR PROFESSIONNEL DE FORMATION



La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie

La formation professionnelle continue (FPC) s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser ou de diversifier les parcours professionnels.

L'an passé, l'enseignement agricole a délivré 12,7 millions d'heures-stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle continue, en majorité dans des établissements publics.

Les formations certifiantes ou professionnalisantes ont été suivies par plus de la moitié des stagiaires (62%). Les formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ont réuni 29% des stagiaires, en baisse de 11 points par rapport à l'année passée, et l'essentiel du volume horaire (80% des heures stagiaires). Enfin, 9% des stagiaires ont bénéficié de prestations d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi, la reconversion ou la reconnaissance des acquis de l'expérience.

Avec plus de 3,1 millions d'heures-stagiaires délivrées, le brevet professionnel « Responsable d'exploitation agricole » est le diplôme phare du secteur. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

La loi du 5 septembre 2018 a notamment réformé l'accès à la formation professionnelle continue, en particulier au travers de la monétisation du compte personnel de formation (CPF) et d'une simplification de l'accès à ce dernier pour l'ensemble des salariés du secteur privé et les demandeurs d'emploi, via l'application « moncompteformation.gouv.fr ». Le CPF permet d'accéder aux diplômes et titres du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en totalité ou par blocs de compétences, ainsi qu'aux formations réglementées, enregistrées respectivement dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et dans le répertoire spécifique des certifications et des habilitations (RSCH).

NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES STAGIAIRE ET PART DES FEMMES

Nombre de stagiaires

118 127

dont 37 % de femmes

Nombre d'heures

12,7 millions

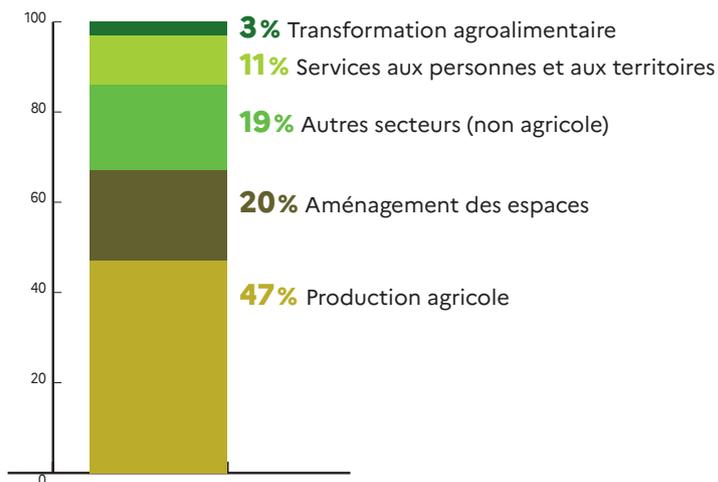
dont 49 % pour les femmes

Moyenne d'heures par stagiaire

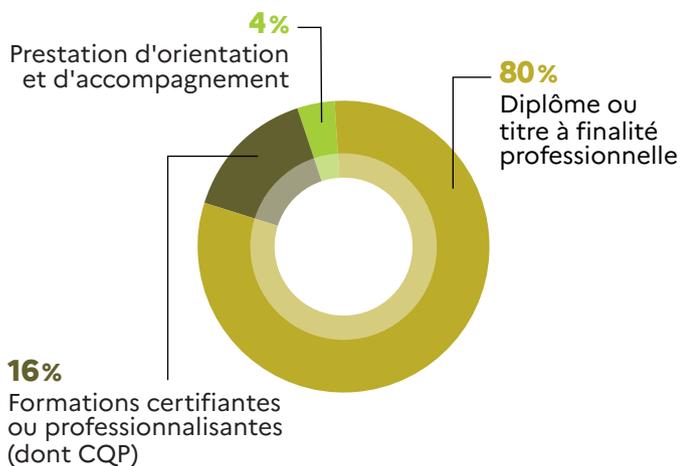
107

dont 139 heures pour les femmes

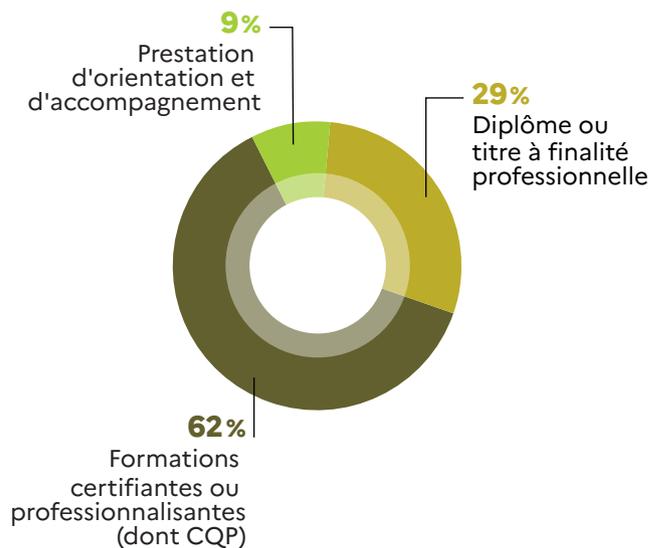
| RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES-STAGIAIRES



| RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES STAGIAIRE SUIVANT LE SECTEUR PROFESSIONNEL DES FORMATIONS



| RÉPARTITION DES EFFECTIFS



Témoignages

Carine Ribotti

Directrice du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) Les Sardières



Surveillante dans un lycée agricole, Conseillère principale d'éducation (CPE), puis adjointe, Carine est aujourd'hui directrice du CFPPA Les Sardières de Bourg-en-Bresse, qu'elle gère comme une petite entreprise.

«Après une licence en sciences de l'éducation, j'ai passé le concours de CPE et obtenu mon premier poste au lycée agricole de Montmorot dans le Jura. J'ai appris à gérer une équipe de 8 surveillants tout en restant proche des élèves. Cette expérience m'a beaucoup appris sur moi-même et sur les autres, notamment sur l'importance de la justice et de l'équité pour donner des repères aux jeunes. Après huit ans comme adjointe, j'ai saisi l'opportunité de diversifier mes compétences en prenant la direction du CFPPA Les Sardières. Ce poste me permet de découvrir des aspects nouveaux : gestion d'équipe, suivi des budgets et relations avec nos partenaires. Gérer 40 salariés et 500 apprentis ressemble à une gestion d'entreprise. Ce que j'apprécie particulièrement dans l'enseignement agricole, c'est la diversité des parcours, avec des jeunes mais aussi des professionnels aux cursus variés. J'aime également la diversité dans la gestion du quotidien, l'esprit familial dans lequel nous travaillons et l'autonomie dont nous disposons pour exercer notre métier au plus proche de nos valeurs. C'est un secteur où l'on peut sans cesse évoluer.»

Lubin Martin-Chaussade

Étudiant en 2^e année de Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) travaux forestiers



Travailler en forêt : un métier, une passion.

«Depuis mon enfance, la forêt fait partie de ma vie. Mon grand-père m'a transmis son goût pour la nature et la pêche. Après la 3^e, je voulais un métier en extérieur. Avec mes parents, j'ai participé aux portes ouvertes du lycée forestier de Crosny où je me suis inscrit en Bac pro nature-jardin-paysage-forêt. Après deux ans, j'ai réalisé que je voulais être davantage dehors, manipuler des machines et travailler avec mes mains. J'ai alors choisi un Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) travaux forestiers pour devenir ouvrier forestier. En parallèle, je suis président de l'association des lycéens (Alesa). On organise des sorties en forêt, de la pêche et des activités comme le ball-trap. L'ambiance est excellente et l'internat est comme une seconde maison. Devenir ouvrier forestier, c'est être au contact de la nature tout en respectant des règles de sécurité strictes. Ce métier qui a évolué notamment en termes de vigilance, est ouvert à tous, hommes et femmes, car l'équipement est adapté. Je termine ma formation cette année et j'aimerais obtenir un certificat de spécialisation de grimpeur-élagueur ou créer une entreprise de bûcheronnage. Le travail et les opportunités, ce n'est pas ce qui manque dans ce secteur !»

Baptiste Carrouché

Directeur de la Ferme la Tremblaye - Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Production Animales - Ingénieur à Bordeaux Sciences Agro



Après un bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), Baptiste hésite entre Brevet de technicien supérieur agricole et classe préparatoire aux grandes écoles. Il choisit le BTSA plus concret avant de passer le concours d'ingénieur par apprentissage.

«Je ne suis pas issu du monde agricole, mais je me suis très tôt investi dans tout ce qui pouvait avoir un lien avec l'élevage. Pendant mon BTSA, j'ai suivi la formation de Bordeaux Sciences Agro pour le concours par apprentissage. Je me suis orienté dans la filière : reprise, création, management d'entreprise de productions agricoles. J'ai été 3 ans dans la même ferme avec une première année consacrée à l'observation et de la mise en pratique, puis je suis devenu responsable d'élevage : je manageais 8 personnes, j'avais la responsabilité de deux élevages et j'ai animé la nouvelle stratégie d'entreprise. L'apprentissage ne s'adresse pas qu'aux diplômés professionnels, il permet d'avoir des gens opérationnels dès l'obtention du diplôme quel qu'en soit le niveau. Mixer la théorie de l'école et la pratique du terrain permet de voir tous les aspects du métier. La co-habitation entre étudiants et apprentis permet de casser les idées reçues du type « apprenti = jeune qui ne peut pas faire d'études ». Elle crée des apports mutuels entre étudiant plus qualifié sur tout ce qui est théorie et apprenti habitué à se confronter à des cas concrets. L'apprentissage, tout le monde y gagne ! »

Anne-Louise Pons

Élève en terminale Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant au lycée Frantz Stock



La première générale n'ayant pas répondu à ses attentes, Anne-Louise décide de redoubler en 1^{re} STAV.

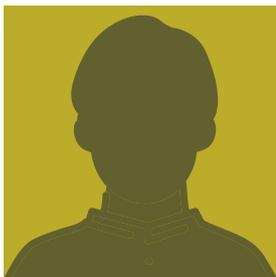
«Je souhaitais faire des sciences, être en lien avec la nature, le vivant. Je suis allée aux portes ouvertes de mon futur lycée et l'accueil qui m'a été fait m'a tout de suite séduite. Il y a des

idées toutes faites sur les bacs techno, souvent négatives... Alors que ce sont des voies qui ouvrent plein de portes et laissent une grande liberté de choix. J'adore ce que je fais et la façon dont je le fais. Beaucoup de sciences, ma matière favorite en lien avec le vivant, l'étude des territoires, et beaucoup de stages en France et à l'étranger dans des secteurs très différents mais tous extrêmement formateurs. Je suis partie en Espagne dans une crèche mais je suis également allée en Corrèze chez un éleveur bovin. Cela permet d'affiner ses choix, d'acquérir de l'autonomie. J'apprécie l'esprit de groupe qui règne : on fonctionne tous ensemble, on s'écoute, on se nourrit de nos différences... Je pense m'orienter pour devenir ingénieur en recherche et développement dans le secteur agroalimentaire. J'hésite entre suivre un parcours avec apprentissage en BTSA puis école d'ingénieur ou entrer dès le bac en école d'ingénieur. Le cursus que je suis me permet d'avoir le choix. Ce sera une décision mûrement réfléchie grâce aux possibilités de contact en amont qui nous sont données pendant la formation et qui correspondra vraiment à ma personnalité.»

Témoignages

Guillaume Rimaud

Étudiant à l'ISARA Lyon, une école d'ingénieurs en agronomie, agroalimentaire et environnement



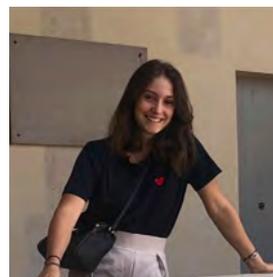
Guillaume est étudiant en dernière année à l'ISARA. Dans quelques mois il sera ingénieur diplômé en agronomie et reprendra la ferme familiale.

«J'ai toujours eu en tête l'hypothèse de reprendre la ferme de mes parents. J'ai souhaité faire un bac scientifique dans un établisse-

ment agricole pour avoir la possibilité de suivre des cours spécialisés en agronomie écologie. Ma passion s'est vue confirmée et mon projet s'affiné. J'ai poursuivi sur une formation d'ingénieur en agronomie pour approfondir mes connaissances et avoir une vision large du secteur. J'ai aimé les stages en exploitation et la complémentarité de la formation entre technique et pratique. Aujourd'hui je travaille au développement et à la commercialisation d'un produit transformé sur la ferme, directement à partir de nos productions laitières, de la crème glacée artisanale. L'objectif de ce projet est de pérenniser l'activité de l'entreprise familiale. Cette glace sera entièrement issue de notre production et distribuée directement aux consommateurs en circuits courts. Voilà ma mission, m'installer en polyculture-élevage sur la ferme familiale et renforcer la proximité entre le monde agricole et les consommateurs. Un projet qui s'inscrit pour l'avenir car l'alimentation sera toujours une nécessité. Avoir fait le choix de l'enseignement agricole n'implique pas forcément de devenir agriculteur, c'est simplement emprunter une voie d'excellence avec une riche diversité de métiers à la clé.»

Linaëlle Chanal

Étudiante en Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE)



Passionnée par le vivant, Linaëlle a grandi au contact de l'agriculture grâce à ses grands-parents éleveurs de brebis. Elle souhaite aujourd'hui devenir conseillère d'élevage et accompagnatrice de projets agricoles.

«Depuis toute petite, j'ai toujours voulu travailler dans le monde agricole grâce à mes grands-parents installés sur une exploitation de brebis allaitantes. Je savais que je voulais travailler avec le vivant, qu'il s'agisse des animaux ou des plantes, sans avoir une idée précise de métier. J'ai donc choisi une seconde générale au lycée agricole d'Aubenas, puis un bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) qui permet de toucher à tout. Le cadre familial et convivial du lycée m'a beaucoup apporté : on se soutient mutuellement, et les élèves, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non, apportent des visions variées. Aujourd'hui, je suis en Brevet de technicien supérieur agricole ACSE et mon projet est de poursuivre avec un certificat de spécialisation laitier en apprentissage, pour devenir conseillère d'élevage et contrôleur laitier. Je souhaite accompagner les éleveurs dans leurs choix et projets. Je garde en tête la possibilité de m'installer sur l'exploitation familiale dans le futur. L'agriculture, ce n'est pas qu'un métier, c'est un ensemble de valeurs essentielles pour l'avenir.»





De bons
résultats
aux examens
et une insertion
professionnelle
réussie

Une pluralité de voies d'accès aux diplômes

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a délivré près de 48 450 diplômes à la session 2024 soit 658 de plus qu'en 2023 (+1,4%), allant du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA).

En parallèle, le ministère a délivré environ 12 700 diplômes en unités capitalisables (UC), principalement pour une insertion professionnelle directe (CAPa, Brevet Professionnel Agricole - BPA, Certificat de Spécialisation - CS). Cela concerne environ 20% des diplômés totaux.

Une troisième voie permet l'obtention des diplômes via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), reconnaissant les compétences acquises sur le terrain.

Les spécificités de l'enseignement agricole lui permettent de disposer de bons taux de réussite aux examens, régulièrement plus élevés qu'au sein de l'éducation nationale. Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80% depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

Parmi ces diplômés 2024 par examen, plus de 29 000 ont obtenu un baccalauréat. La majorité d'entre eux ont préparé un bac professionnel, dont la part parmi l'ensemble des diplômés a fortement augmenté ces dernières années, passant de 25% en 2011 à 46% en 2024. Plus de 5 000 élèves ont obtenu un bac technologique (10%) et près de 1 550 un bac général (3%). Aux côtés de ces bacheliers, 22% des diplômés ont obtenu un BTSA et 17% un CAPa.

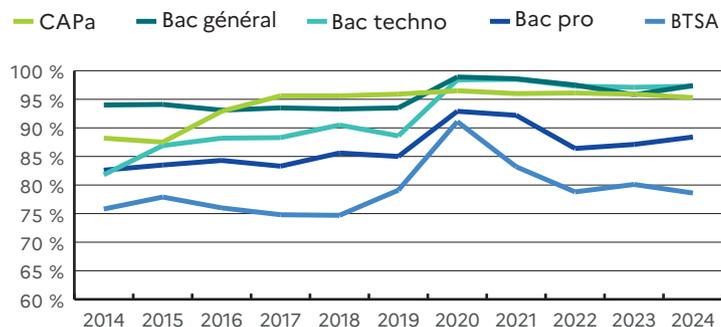
Les poursuites ou reprises d'études sont fréquentes. Selon les études disponibles (2021 et 2022), 61% des diplômés du bac professionnel de l'enseignement agricole poursuivent leurs études, dont près de la moitié vers un BTSA. Parmi les diplômés du CAPa, 64% poursuivent ou reprennent des études, dont 54% en bac professionnel agricole.

Les titulaires d'un bac général ou d'un BTSA peuvent intégrer des écoles d'agronomie, vétérinaires ou de paysage sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture. Les étudiants ayant suivi une formation dans les filières agricoles trouvent des perspectives intéressantes dans la recherche, la gestion d'entreprises agricoles et les métiers de l'innovation agricole, un domaine en forte croissance.

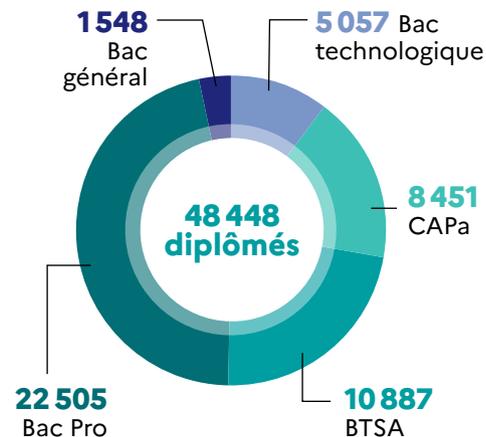
Pour répondre au défi démographique de la population vétérinaire, les voies d'accès aux Écoles Nationales Vétérinaires (ENV) ont été diversifiées : un recrutement post-bac est désormais possible, élargissant la base sociale et territoriale de recrutement. Un plan pluriannuel est en cours et vise à renforcer les ENV avec une augmentation de leur capacité d'accueil et l'ouverture d'une école vétérinaire privée d'intérêt général. Cette stratégie répond à la demande croissante de vétérinaires spécialisés, particulièrement en zones rurales où les besoins sont plus pressants.

En 2024, une voie spécifique pour les titulaires de BTSA a été mise en place pour intégrer les Écoles Nationales d'Agronomie (ENA) et les ENV. Un concours est organisé en deuxième année de BTSA, suivi d'une année de remédiation en lycée agricole dans une classe agro véto post BTSA-BTS (dix « classes passerelles » réparties sur le territoire) pour acquérir les connaissances nécessaires à leurs futures études. Cette première session a montré des résultats encourageants, avec une forte augmentation des admissions en écoles nationales d'agronomie ou vétérinaire.

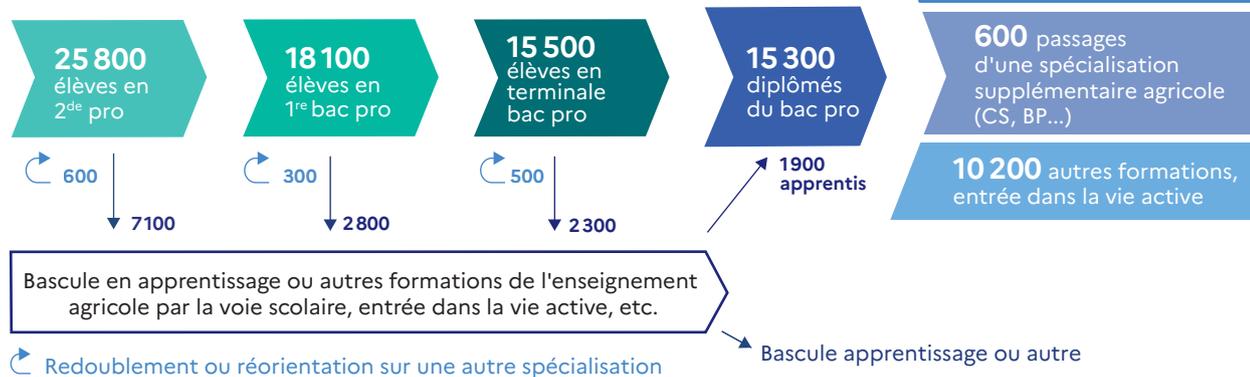
ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



NOMBRE DE DIPLÔMÉS



PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PROFESSIONNELLE EN SEPTEMBRE 2017



Parmi les 25 800 élèves de la seconde professionnelle agricole présents à la rentrée 2021, 15 300 sont diplômés du bac professionnel agricole trois ans plus tard (soit 59%), dont 1 900 qui ont entre temps basculé sur l'apprentissage. Parmi ces diplômés du bac pro, 5 100 (soit 33%) poursuivent avec une nouvelle formation de l'enseignement agricole à la rentrée 2024 et 10 200 (soit 67%) quittent l'enseignement agricole pour rejoindre d'autres formations ou entrer dans la vie active. 88% des poursuites d'études dans l'enseignement agricole se font en BTSA (4 200 apprenants : 51% par la voie de l'apprentissage et 37% par la voie scolaire) et 12% (600) par des spécialisations supplémentaires (certificats de spécialisation, brevets professionnels,...) sous des statuts d'apprentis ou d'adultes de la formation professionnelle.

RÉSULTATS AU BACCALAURÉAT (SESSION 2024)

	Éducation nationale	Enseignement agricole
Bac professionnel	83,4%	88,4%
Bac technologique	90,3%	97,3%
Bac général	96,1%	97,4%

Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés, du CAP agricole au BTSA

L'enseignement agricole technique se distingue par des taux d'insertion professionnelle élevés, qui dépendent de plusieurs facteurs que sont le niveau du diplôme obtenu, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation.

Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle. Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 81% des titulaires d'un Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa), 87% des diplômés d'un bac pro et 92% de ceux d'un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, l'élévation du niveau du diplôme obtenu réduit les disparités d'insertion entre les femmes et les hommes, même si elles existent toujours (plus de femmes en temps partiel et une moins bonne insertion).

Pour ce qui est du statut d'emploi des diplômés, des disparités existent selon le niveau de diplôme. Ainsi, les diplômés du BTSA sont majoritairement en CDI (62% contre 46% pour les bacheliers et 38% pour les CAP agricoles). À l'inverse, 40% des titulaires d'un CAP agricole et 38% des bacheliers sont en CDD alors qu'ils ne sont que 21% chez les titulaires d'un BTSA.

Que ce soit pour le CAP agricole, le baccalauréat professionnel agricole ou le BTSA, les différentes spécialités proposées forment à des professions variées, dont certaines sont particulièrement porteuses d'emploi. Le taux net d'emploi (TNE) est particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA «Génie des équipements agricoles» (99%) et «Agronomie – Productions végétales» (97%) ainsi que pour les diplômés du baccalauréat professionnel

agricole «Agro-équipement» (96%) et «Aménagement paysagers» (95%).

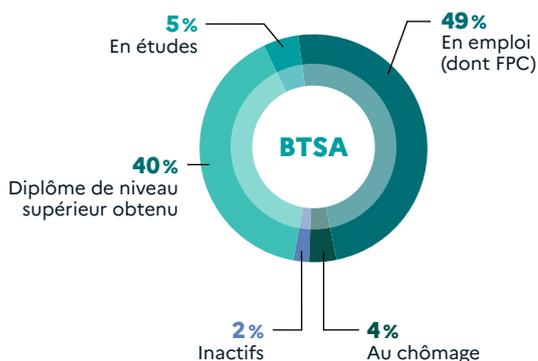
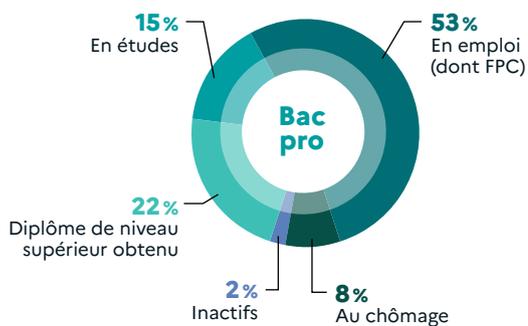
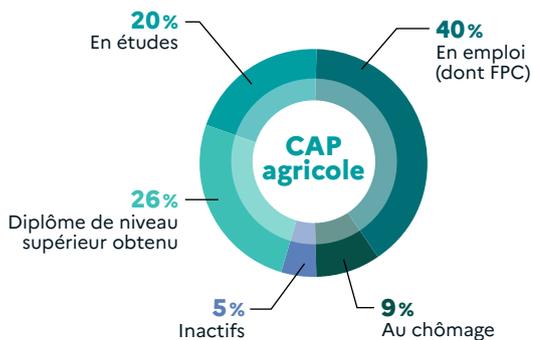
Enfin, la voie de formation s'avère déterminante pour l'insertion professionnelle : les diplômés par apprentissage sont plus souvent en emploi que ceux issus de la voie scolaire, à diplôme et spécialité identiques. Ainsi, 83% des diplômés d'un bac professionnel par la voie scolaire sont en emploi 3 ans après son obtention contre 92% de ceux qui l'ont obtenu par apprentissage.

Parmi les diplômés, près de six sur dix ont par ailleurs poursuivis leurs études au sein de l'enseignement agricole : 53% des titulaires du CAP agricole se sont orientés vers un baccalauréat professionnel agricole, 44% de ceux du bac pro agricole vers un BTSA et 52% des diplômés du BTSA vers une licence professionnelle.

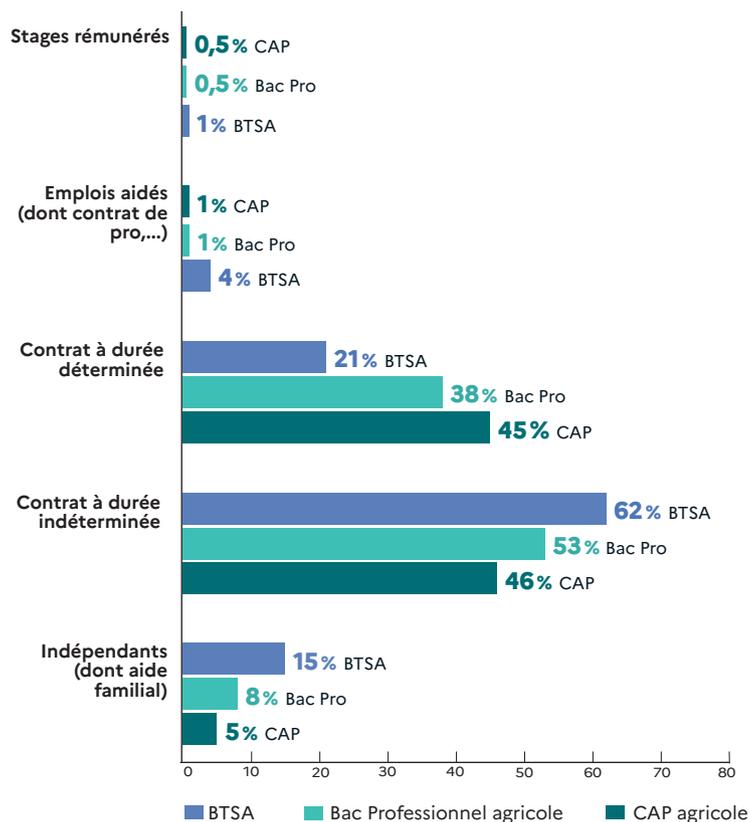
Source page ci-contre :

Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés, Institut Agro Dijon (Eduter) MASA/DGER : diplômés du CAPa en 2019 interrogés en 2022, diplômés du bac pro en 2018 interrogés en 2021 et diplômés du BTSA en 2016 interrogés en 2018

SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



TAUX NET D'EMPLOI TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

	Femme	Homme	Total
CAP agricole	81%	81%	80,7%
Bac Professionnel agricole	84%	91%	87,3%
BTSA	88%	95%	92,3%

Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage toujours très recherchés

Les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 3000 diplômés d'ingénieur, 600 diplômés de vétérinaire, 60 diplômés de paysagiste et 150 diplômés de doctorat d'État. Ces diplômés sont amenés à répondre aux défis actuels tels que l'alimentation durable, le développement des territoires, la santé et le bien-être des animaux, l'entretien des paysages, le service aux entreprises agricoles, etc.

En termes d'insertion professionnelle, 93% des ingénieurs diplômés en 2022 et entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école. 15% ont suivi leur cursus par la voie de l'apprentissage et bénéficient d'une insertion professionnelle encore plus rapide (97% en emploi) et de conditions d'emploi (part de CDI et niveau de rémunération) plus favorables.

Si l'accès à l'emploi est comparable pour les hommes et les femmes, les femmes ont des conditions d'emploi moins favorables. Cela s'explique par

les types de secteurs et les fonctions dans lesquels elles s'insèrent.

Plus de la moitié des ingénieurs diplômés travaillent dans l'industrie agroalimentaire, les sociétés de conseil et de services, les organisations professionnelles agricoles, le commerce et la distribution. Les autres secteurs d'emploi sont les productions agricoles (dont forêts), les administrations, les bureaux d'études et d'ingénierie, l'agrofourniture, l'agrochimie et l'agro-équipement, l'environnement, l'aménagement, le paysage et urbanisme, l'enseignement et la recherche, l'industrie chimique, pharmaceutique et cosmétique, d'autres industries (dont BTP, génie civil, bois, etc.), les infrastructures et réseaux, etc.

Les fonctions exercées par les ingénieurs couvrent le conseil, l'animation, la recherche et développement, le commercial, la production agricole, forestière, paysagère ou industrielle, la qualité, la certification, le marketing, l'approvisionnement et la logistique, l'enseignement et la recherche, l'informatique, etc.

La quasi-totalité des vétérinaires* entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école, et la moitié d'entre eux exercent en tant que vétérinaire pour animaux de compagnie.

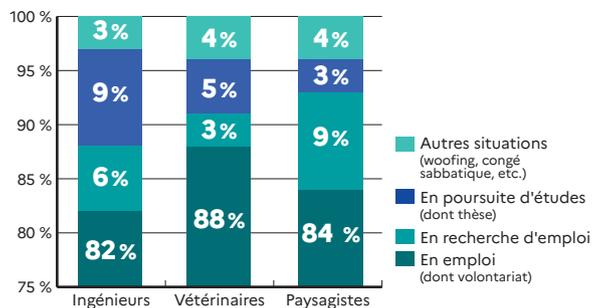
L'insertion professionnelle des paysagistes est généralement caractérisée par un taux d'entrepreneuriat plus important, dans le secteur de la conception et de l'aménagement paysager.

* Pour les vétérinaires, les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé la 5^e année du cursus vétérinaire et obtenu le Diplôme d'études fondamentales vétérinaires. A la fin de la 6^e année du cursus, la quasi-totalité soutiennent avec succès leur thèse de doctorat vétérinaire.

Source :

Enquêtes exhaustives sur l'insertion professionnelle des diplômés des promotions 2022 réalisée en 2024 au sein des écoles relevant du ministère chargé de l'agriculture.

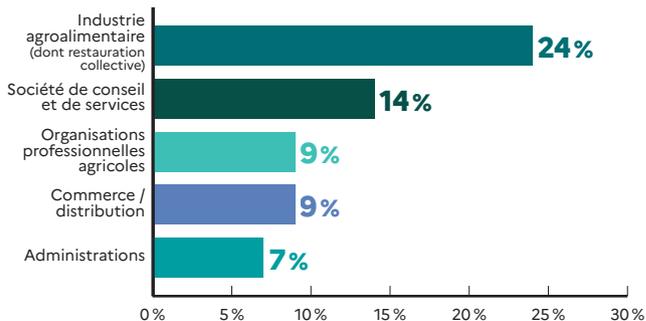
SITUATION DES DIPLÔMÉS 1 AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



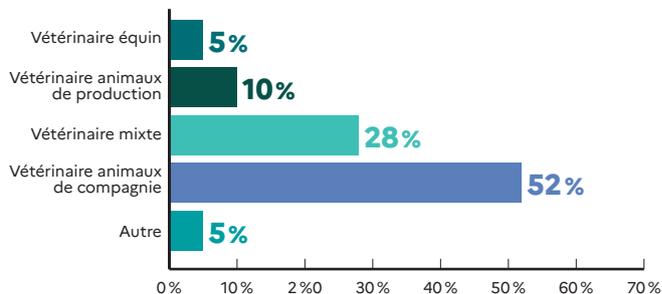
TAUX NET D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS APRÈS 1 AN

	Ingénieurs	Vétérinaires	Paysagistes
Femmes	93%	98%	90%
Hommes	94%	94%	91%
Ensemble	93%	97%	90%

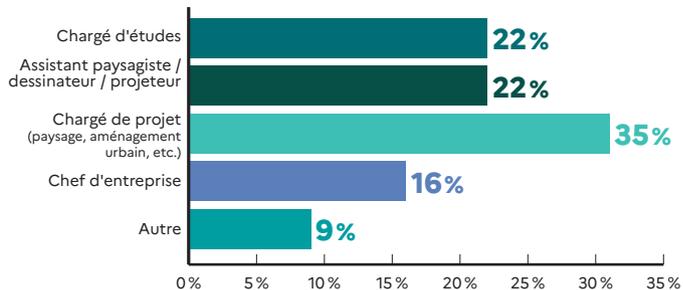
LES 5 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉ DES INGÉNIEURS*



FONCTIONS DES VÉTÉRINAIRES



FONCTIONS DES PAYSAGISTES DIPLÔMÉS D'ÉTAT*



Témoignages

Aurore Legal

Terminale bac pro agroéquipement - Maisons familiales rurales - centre de formation d'apprentis (MFR-CFA) de La Rouvraie de Montauban de Bretagne



Bac général ES en poche, Aurore se réinterroge sur son projet professionnel.

«Je savais que je voulais travailler dans l'agriculture et plus précisément dans tout ce qui touche le machinisme mais je pense que j'hésitais car cela est considéré souvent comme un métier «pour les garçons», pourtant, depuis

toujours j'accompagne mon père sur les machines... J'ai décidé de sauter le pas et je me suis inscrite en bac pro agroéquipement et vraiment je ne regrette pas ! Je suis en MFR donc en alternance entre l'établissement de formation et une entreprise. Dans l'enseignement agricole en général, il y a beaucoup de stages ou d'apprentissage. C'est la meilleure façon d'apprendre. Il y a une majorité de cours professionnels et surtout du concret ! Nous avons des formateurs qui sont des professionnels, qui sont proches de nous et qui vivent quotidiennement les mêmes situations. Je trouve qu'ils sont très accessibles. Je suis dans une entreprise de travaux agricoles et je découvre toutes les activités au rythme des saisons. Après mon bac, je ferai un Brevet de technicien supérieur agricole puis je souhaiterais être salariée et à terme, reprendre l'exploitation familiale. Je ne suis pas inquiète car dans ce secteur d'activité, l'insertion professionnelle est excellente. Et vraiment, ce que je vis aujourd'hui me conforte dans le fait que tous les métiers sont accessibles à tous : filles et garçons !»

Arthur Haddou

Animateur de contrat territorial - Bac technologique STAV BTSA Gemeau - Master Sciences de l'eau, eau et société



Arthur a découvert le domaine de l'eau lors de sa formation en bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV).

«J'ai toujours été attiré par l'environnement, la faune, la flore. Après mon bac, j'ai fait un Brevet de technicien supérieur

agricole Gestion et maîtrise de l'eau (Gemeau) puis une licence pro à la Sorbonne et enfin un master Sciences de l'eau, eau et société à Montpellier (diplôme co-accrédité Montpellier SupAgo, AgroParisTech et Universités des sciences de Montpellier). Au départ, je voulais faire des études courtes mais je me suis trouvé dans un environnement où l'on a su m'intéresser et me redonner confiance en moi. Le BTSA m'a donné une formation technique : apprendre à dépolluer l'eau, la rendre potable, faire des relevés... On prend conscience que la ressource en eau n'est pas inépuisable, que sa qualité et sa disponibilité sont très changeantes et soumises à des paramètres sur lesquels chacun peut agir. Ma réelle prise de conscience date des stages au Brésil, au Maroc et en Tunisie où on vit la rareté de cette ressource. J'ai apprécié d'être en contact avec le terrain et de se rendre compte des métiers que l'on pourra exercer. Aujourd'hui, je suis animateur de contrat territorial, je travaille sur les actions à mener pour améliorer la qualité de l'eau des rivières. Je suis employé là où j'ai effectué mon stage de fin d'études. L'insertion professionnelle est excellente dans ce secteur et ce quel que soit le niveau de diplôme.»

Laëtitia Coumau

Brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole (BPREA) Agricultrice élevage avicole - Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) à Sainte-Livrade sur Lot



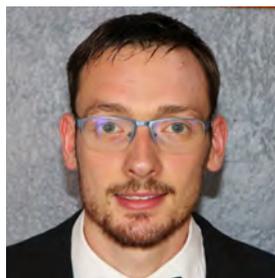
La terre pour Laëtitia Coumau c'est toute sa vie.

«Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu une passion pour «nos» terres, notre terroir et le patrimoine familiale. A 6 ans je voulais reprendre la ferme pour en faire une ferme pédagogique mais, au lycée ne me sentant pas les épaules pour me lancer

seule, je me suis orientée en ingénierie mécanique et je suis devenue «calculateur aéronautique». En 2012, j'ai réalisé que ma terre me manquait. Je voulais offrir à mes enfants le cadre de vie que j'avais connu. Avec mon mari, ingénieur dans l'aéronautique, nous avons changé nos projets. Je suis devenue enseignante et nous avons entamé la rénovation de la maison sur l'exploitation. Nous avons commencé par le lancement de quatre chambres d'hôtes, afin d'assurer une stabilité financière et avancer sereinement dans notre parcours de reprise de l'entreprise agricole familiale. N'ayant pas de formation agricole, j'ai fait un BPREA afin d'avoir une culture générale agricole et de donner un cadre à mes démarches. Ayant peu d'affinité avec la grande culture céréalière, seul atelier de l'exploitation, j'ai créé mon projet autour de l'élevage avicole. Mon objectif : maîtriser la totalité de la chaîne de production de poulet de chair bio, des poussins d'un jour jusqu'à l'abattage et la vente directe. En juillet 2021 je me suis installée comme agricultrice avec la dotation jeune agriculteur.»

Pierrick de Roover

Vétérinaire salarié à Lurcy-Lévis



Depuis deux ans, Pierrick est salarié d'un cabinet vétérinaire dans l'Ain. Il soigne des animaux d'élevage mais aussi les animaux de compagnie.

«Être salarié d'un cabinet quand on débute c'est vraiment très utile. Cela permet d'avoir un accompagnement, de ne pas se retrouver

seul pour gérer certaines situations qui peuvent s'avérer difficiles pour un débutant. Depuis tout petit j'ai toujours eu un contact proche avec l'élevage et le milieu du soin, mon père étant éleveur et ma mère infirmière. Pour être vétérinaire, il ne suffit pas d'aimer les animaux. Les relations humaines sont aussi essentielles et diversifiées selon l'interlocuteur, éleveurs ou propriétaires d'un animal de compagnie. Exercer en clientèle mixte permet d'avoir des activités très variées et d'appréhender l'ensemble des domaines de la médecine vétérinaire. Durant la scolarité à l'école vétérinaire, nous avons de nombreux stages qui permettent de connaître les différents milieux d'exercice. C'est important pour découvrir, par exemple, la pratique rurale qui est souvent méconnue. Aujourd'hui je travaille 3h par jour au cabinet (chiens, chats...) et 6h en déplacement dans les élevages. Nous avons également des tours de garde pour répondre aux urgences. Avec ce métier, je me lève le matin sans savoir exactement de quoi sera faite ma journée mais en sachant que je serai utile.»

Témoignages

Valentin Naud

Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) - BTSA Agronomie productions végétales et Certificat de spécialisation



Après un bac professionnel spécialisé en grandes cultures et un Brevet de technicien supérieur agricole en agronomie et production végétale, Valentin a souhaité se spécialiser. Peu satisfait du contenu de la licence professionnelle ou il s'était inscrit, il devient responsable

de silo à grains. Le projet de méthanisation qui se met alors en place dans l'entreprise où il travaille l'intéresse et l'amène à s'inscrire en Certificat de spécialisation, responsable d'unité de méthanisation agricole.

« Le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Laval proposait cette formation. Un an en apprentissage avec 12 semaines de formation réparties sur l'année. L'association des cours théoriques et de la formation pratique en entreprise m'a permis d'acquérir de bonnes bases en biologie et sur la réglementation entre autres. Le certificat de spécialisation est un vrai plus pour bien démarrer dans la vie professionnelle. Le BTSA permet déjà de trouver facilement un emploi, mais là c'est encore plus rapide ! Aujourd'hui je suis opérateur de méthanisation chargé de l'alimentation, de l'entretien et j'effectue des petites réparations. Je remplis également des tâches administratives. Dans un premier temps, je vais évoluer vers le poste de responsable de méthanisation. À plus long terme, je pense d'ici quelques années reprendre la ferme familiale qui est en céréales, noyers et élevage de porcs et j'aimerais y adjoindre une activité de méthanisation. »

Stella Denis

BTSA production animale et école d'ingénieur, Bordeaux Sciences Agro



Aujourd'hui directrice d'exploitation agricole à l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) du Tarn, Stella n'était pas issue du monde agricole mais a toujours su qu'elle en ferait son métier.

« À 6 ans, je m'imaginai déjà agricultrice. Après des études littéraires, ce métier m'est revenu. J'ai suivi une remise à niveau en sciences, puis un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) en production animale pour devenir vétérinaire rural. Mes stages ont changé mes projets sans altérer mon amour pour les animaux. L'élevage s'est imposé : les animaux dépendent de nous, et j'ai senti que j'avais un rôle à jouer. Après une école d'ingénieur, j'ai travaillé deux ans dans une exploitation agricole avec l'envie de m'installer à mon compte. Les opportunités n'étaient pas adaptées et, un peu par hasard, je suis devenue directrice d'exploitation agricole dans un établissement. J'exerce ce métier depuis un an et demi, et j'ai en partie réalisé mon envie d'indépendance grâce à ce poste. Je forme chaque jour les agriculteurs de demain et j'ai à cœur de repenser ce métier pour le rendre plus pérenne et attractif. Je m'efforce aussi de promouvoir de nouvelles façons de travailler, qui garantissent le bien-être des éleveurs autant que celui des animaux. L'agriculture offre des dizaines de possibilités accessibles à tous, pour peu qu'ils soient exercés avec passion. La réussite dans les métiers agricoles n'est ni une affaire de parenté, ni une question de sexe. »

Élise Rouge

Conceptrice-Paysagiste



Élise a un parcours atypique et passionnant. Après un master aux Beaux-Arts, elle se tourne vers le paysage, alliant créativité et transformation des espaces. Elle suit un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) en aménagement paysager,

une licence en géographie et aménagement, puis intègre l'École nationale supérieure du paysage (ENSP) à Versailles et Marseille. Une expérience marquante en permaculture en Turquie enrichit sa pratique.

«Après le lycée, j'ai intégré les Beaux-Arts pendant 5 ans. Mais après mon master, j'ai ressenti le besoin de changer de direction. Ma directrice de mémoire m'a suggéré de me tourner vers le paysage, car je m'intéressais déjà aux jardins. Le BTSA en aménagement paysager m'a énormément apporté, et la licence en géographie m'a permis de me familiariser avec la réglementation de l'urbanisme. Le stage en permaculture en Turquie a profondément nourri ma pratique, car la gestion des sols et des dynamiques naturelles est essentielle dans notre métier. Mon passage dans l'enseignement agricole a été une expérience humaine extraordinaire. Aujourd'hui, je travaille dans l'entreprise de mon stage de fin d'études. Le secteur est en pleine croissance et offre de belles perspectives. Concepteur-paysagiste, c'est un métier d'avenir, essentiel pour l'aménagement durable des territoires.»

Loïc Deplaud

Directeur d'exploitation agricole de l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Pau-Montardon, site d'Orthez, Pyrénées Atlantiques



Passionné d'agriculture depuis son enfance, Loïc place la transmission au cœur de son activité de directeur d'exploitation.

«Petit-fils d'agriculteur, j'ai toujours rêvé de devenir vétérinaire rural. Après un concours de vétérinaire manqué, j'ai intégré l'école d'agronomie Institut Agro Dijon

en tant qu'élève fonctionnaire, puis le lycée agricole de Chambéry comme chef de projet de partenariat. J'ai évolué vers un poste de directeur d'exploitation, un premier poste en Martinique qui m'a permis d'apprendre l'autonomie et de découvrir des cultures comme la banane et la canne à sucre. Depuis 2017, je travaille au lycée agricole d'Orthez. C'est une petite exploitation à taille humaine où je m'épanouis pleinement. Le contact avec le vivant est essentiel pour moi : je gère une équipe, le budget, les plannings pédagogiques et développe des projets comme l'agrovoltatisme et des projets de recherche. Ce métier, c'est avant tout la transmission. Nous formons les agriculteurs de demain, en leur proposant des activités concrètes, comme la vaccination des animaux et l'entretien des cultures. L'enseignement agricole est unique : technique, concret, à taille humaine. Nos élèves sont passionnés et engagés pour les transitions agricoles. C'est un vrai bonheur de participer à leur apprentissage et de les voir évoluer.»





**Entre ancrage
territorial et
ouverture à
l'international**

Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie, un atout pour les territoires

L'une des principales missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires dans leurs composantes sociale, économique, culturelle, sportive et environnementale. Le plan « Enseigner à produire autrement » (EPA2) conduit les établissements agricoles publics et privés à favoriser les transitions et l'agroécologie dans leur territoire, en lien avec les acteurs agricoles, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Le plan EPA2 s'articule en 4 axes structurants pour la période 2020-2024 :

- encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les transitions et l'agroécologie ;
- mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et poursuivre les transitions ;
- amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation ;
- développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes.

Le plan EPA2 a fait l'objet d'une évaluation à l'issue de sa mise en œuvre. Le ministère ambitionne d'amplifier ces efforts pour toujours mieux former les futurs professionnels aux transitions agricoles.

Tous les acteurs de l'enseignement agricole sont mobilisés pour accompagner les évolutions induites par l'agroécologie, en adaptant les méthodes pédagogiques pour que les élèves développent les compétences nécessaires face aux transitions du monde agricole et rural. Le plan EPA2 renforce ainsi l'implication des élèves et étudiants, les invitant à devenir des ambassadeurs de ces transitions. Parallèlement, des formations spécifiques sont proposées aux personnels, et des enseignants bénéficient de décharges pour coordonner les actions locales et déployer les plans EPA2 dans chaque établissement.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques adaptent leurs systèmes de production pour relever les défis des transitions. Des moyens spécifiques (décharges horaires et financements nationaux) leur

permettent de lancer des projets innovants impliquant élèves et partenaires locaux. Depuis 2022, un financement du Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) de 200 000 € soutient 13 établissements dans l'abandon du glyphosate face à des impasses technico-économiques.

Par ailleurs, les référentiels des diplômés sont régulièrement renouvelés pour intégrer les enjeux des transitions, de l'agroécologie et du bien-être animal. Les équipes éducatives et pédagogiques sont accompagnées et formées aux référentiels renouvelés.

Enfin, les établissements renforcent l'écoute des besoins des professionnels et du territoire. Ils sont fortement incités à construire des partenariats structurants (GIEE, etc.) pour activer à la fois le repérage et l'essaimage de pratiques innovantes chez leurs partenaires. Le cycle d'événements des « Printemps des transitions » organisé chaque année dans les établissements permet de communiquer largement sur ces nouvelles pratiques.

AXE 1

Encourager la parole et l'initiative des jeunes sur les questions de transitions et d'agroécologie

DÉMARCHES ÉCORESPONSABLES

84% des établissements sont engagés

78 établissements publics

135 établissements privés

15 000 élèves impliqués

SCIENCES PARTICIPATIVES

86% des établissements participent à des projets de sciences participatives

+ 12 000 élèves impliqués dans le public

12 000 élèves impliqués dans le privé

700 projets

AXE 2

Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions

RÉFÉRENTIELS DE FORMATION REPENSÉS

100% des nouveaux référentiels de formation intègrent transitions, bien-être animal et agroécologie

Il s'agit de former les équipes éducatives et pédagogiques aux transitions et à l'agroécologie, concepts qu'ils auront à transmettre via les référentiels renouvelés.

FORMATIONS TRANSITIONS ET AGROÉCOLOGIE

55% des établissements les ont déployées

2 000 formations dans le public depuis 2020

+ 2 600 agents formés dans le public depuis 2020

1 000 formations dans le privé depuis 2020,

+ 1 200 agents formés dans le privé depuis 2020

AXE 3

Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation

APPROVISIONNEMENT DE LA CANTINE DU LYCÉE

62% des lycées avec restauration collective sont en partie fournis par les produits de leur exploitation agricole

IMPLICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LES TRANSITIONS ET L'AGROÉCOLOGIE

94% des lycées avec exploitation agricole impliquent leurs jeunes dans des projets agroécologiques

+ 7 000 élèves impliqués

AXE 4

Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes

+ 1 000 PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DU TERRITOIRE

77% des établissements impliqués

90% dans le public, 70% dans le privé

Les établissements s'impliquent avec les acteurs socio-économiques du territoire pour imaginer les nouvelles modalités de travail et de vie des territoires en lien avec les transitions.

DÉMARCHES EGALIM

97% des établissements ont engagé des démarches EGALIM

- diagnostic gaspillage
- information aux convives,
- interdiction de plastiques
- diversification et végétarien

Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions et de l'agroécologie

L'enseignement agricole public regroupe 192 exploitations, 31 ateliers technologiques agroalimentaires et 7 centres équestres qui s'étendent sur 19 000 hectares.

Ces exploitations agricoles et ateliers technologiques assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- ils permettent de former en situation réelle les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- ils contribuent au développement des territoires par leur rôle de démonstration vis-à-vis des professionnels ;
- ils participent à la mise en œuvre des politiques publiques grâce à l'innovation et l'expérimentation.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel. Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire.

4,5 millions d'heures de formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques.

La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 17% sont spécialisées dans l'horticulture-maraîchage, 11% dans les grandes cultures et autant en vigne.

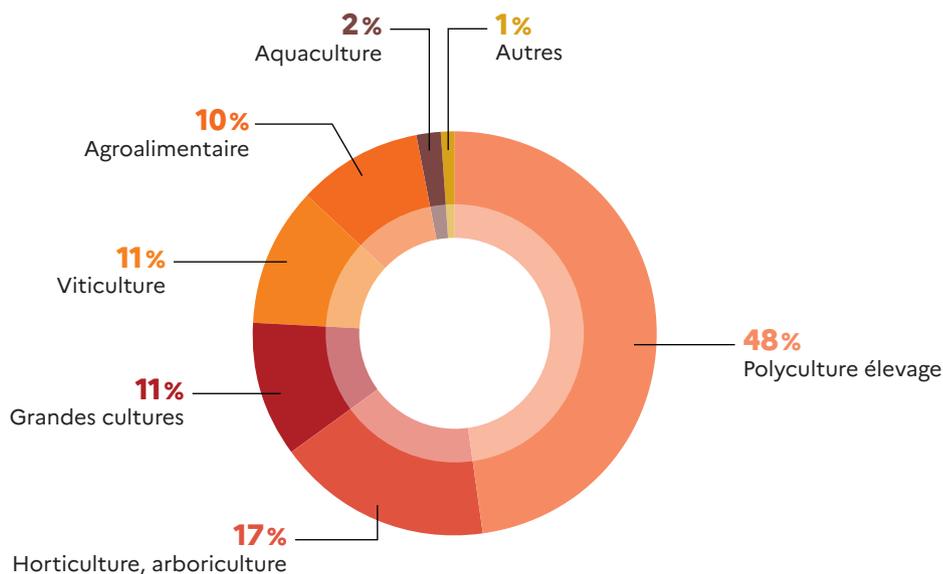
Dans le cadre du plan d'action «Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie» (EPA2), les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole transforment leurs systèmes de production et d'alimentation pour allier performances économique, sociale et environnementale. Les établissements ont revu leurs projets d'exploitations sous l'angle d'une reconception de leurs systèmes vers l'agroécologie et la durabilité, à la suite d'une phase de diagnostics.

Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier de

financements dans le cadre de différents appels à projets, programmes et dispositifs, notamment ceux du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR), piloté par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

La DGER mobilise ses réseaux thématiques, son dispositif national d'appui à l'enseignement agricole et ses services en région pour fédérer les initiatives des exploitations agricoles et des ateliers technologiques autour de projets communs, pour permettre l'intégration des innovations dans les formations initiales et continues et afin de renforcer les liens recherche-formation-développement indispensables pour le développement de l'agroécologie.

PRINCIPALE ORIENTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC



ATELIERS D'ÉLEVAGES AU SEIN DES EXPLOITATIONS*

63

Bovins lait

53

Bovins viande

48

Ovins

36

Équidés, caprins, lapins, escargots, gibiers

25

Porcins

31

Volailles

18

Abeilles

6

Poissons, conchyliculture

LES LABELS ET SIGNES DE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

72%

Exploitations ayant au moins un atelier conduit en agriculture biologique

93%

Exploitations certifiées « haute valeur environnementale »

35%

Exploitations intégralement conduites en agriculture biologique

* une exploitation peut compter plusieurs ateliers

Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes

L'insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités et des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi. Dans l'enseignement agricole, l'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements au choix des élèves et les sections sportives. Les activités proposées sont nombreuses, diversifiées et peuvent tenir compte des spécificités régionales ; pelote basque, yole ronde, ski de fond, et plongée sont autant d'exemples illustrant l'adaptation des établissements à leur territoire. À la rentrée 2024, 117 établissements proposent 150 sections sportives, dont plus des trois quarts dans des établissements publics.

En permettant la préparation de diplômes professionnels dans le domaine du sport au sein de sections sportives biquilifiantes, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire participe à l'animation et au développement des territoires. Dans le paysage des sports pratiqués

au sein de l'enseignement agricole, le rugby a une place particulière. De nombreux joueurs et joueuses internationaux du XV de France en sont issus et un championnat de France spécifique, le Trophée des lycées agricoles, est organisé chaque année. La Coupe du monde de rugby organisée en France en 2023 et l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 ont permis de promouvoir les valeurs universelles de ce sport, partagée avec l'enseignement agricole, auprès de la jeune génération : l'engagement, la solidarité, le dépassement de soi et le partage. Une convention lie la Fédération française de rugby, l'Union nationale du sport scolaire et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, pour favoriser les initiatives autour du rugby, contribuant ainsi à la mission de l'enseignement agricole : participer à l'animation et au développement des territoires, et promouvoir la pratique du rugby pour tous, en classe ou hors classe.

L'éducation sociale, artistique et culturelle est, quant à elle, mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique à l'enseignement agricole, l'éducation socio-culturelle,

qui fête ses 60 ans en 2025, mais également d'activités d'animation sur les autres temps de vie scolaire. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques en partenariat avec des professionnels de la culture. Ces objectifs sont également poursuivis dans le cadre des autres temps de vie du jeune dans l'établissement, via notamment des associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (Alesa). Dirigées par les jeunes eux-mêmes, elles favorisent leur engagement citoyen et sont un pivot de l'éducation socioculturelle au sein des établissements. De plus, chaque établissement a la possibilité de mettre en œuvre un enseignement facultatif intitulé «Pratiques culturelles et artistiques» à raison de 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est alors pris en compte dans la délivrance des diplômes.

RÉPARTITION DES SECTIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

43

Rugby

36

Activités de pleine nature et de montagne

21

Équitation

23

Football, futsal

13

Activités nautiques et aquatiques

9

Badminton, basket, volley-ball, handball, tennis

1

Athlétisme

2

Musculation

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY DES LYCÉES AGRICOLES

5 000

Nombre de participants

40%

Part des femmes

ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE ET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE HORAIRE HEBDOMADAIRE

3h

d'éducation socioculturelle

2h

d'éducation physique et sportive

De futurs professionnels ouverts à l'international

L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe et au monde, conscients des enjeux internationaux et qui s'adaptent à un monde en évolution. **Marqueur de cet engagement de l'enseignement agricole, les élèves qui y étudient ont 3 fois plus de chances de partir étudier à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité que ceux de l'éducation nationale.** Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences psycho-sociales et professionnelles pour une meilleure employabilité.

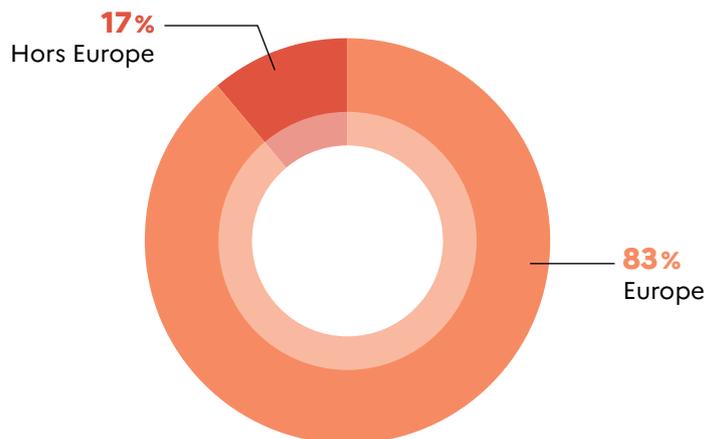
En 2023-2024, près de 16 000 jeunes de l'enseignement agricole ont bénéficié d'une mobilité, dont plus de 10 000 réalisées dans le cadre du programme Erasmus+. Ces dernières témoignent de la forte dynamique européenne de l'enseignement agricole, qui se fonde sur une communauté de valeurs et de priorités entre le programme et notre appareil de formation : l'inclusion, la transition écologique, la transformation numérique et l'apprentissage de la citoyenneté européenne.

Le contexte particulier du Covid avait fait naître des projets numériques et des mobilités hybrides sur lesquels les 36 animateurs des réseaux « Europe et International » de l'enseignement agricole, couvrant plus d'une centaine de pays, se sont appuyés pour soutenir cette « envie d'ailleurs », en faisant émerger de nouveaux partenariats et en consolidant les coopérations déjà installées. L'ouverture des élèves et étudiants est aussi favorisée par l'existence de 146 sections européennes proposées par l'enseignement agricole en France (en anglais, espagnol et allemand) et les programmes de coopération dans l'enseignement supérieur avec le Brésil et l'Argentine. L'Afrique reste également au cœur des actions des établissements, avec des nombreux partenariats.

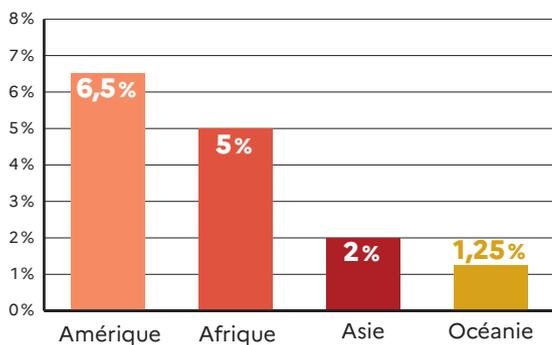
L'enseignement agricole accompagne enfin la construction de la citoyenneté européenne et internationale de ses élèves et leur contribution aux grands défis mondiaux grâce au Prix AlimentTerre sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation et au Prix Hippocrène sur l'éducation à la citoyenneté européenne. L'utilisation

d'Agrochallenges, un *serious game* en cinq langues sur l'agroécologie ou bien encore la participation de jeunes à des enceintes internationales de discussion sur l'avenir de l'agriculture, telles que le G7 AGRI, témoignent également de cet engagement.

MOBILITÉS INTERNATIONALES DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2023-2024



RÉPARTITION DES MOBILITÉS HORS EUROPE



CHIFFRES CLÉS SUR LES PARTENARIATS ET LES ÉCHANGES

16 000
mobilités sortantes
en 2023-2024

+ de 100
pays partenaires

7 500
jeunes étrangers accueillis
dans l'enseignement agricole

Témoignages

Evans Tuhir

**Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)
Aquaculture au lycée agricole Saint-Christophe**



Parti de Tahiti pour poursuivre ses études, Evans découvre un environnement différent mais enrichissant.

«À Tahiti, l'aquaculture est en voie de développement, et mon père avait une petite activité de reproduction et de vente de poissons d'ornement à la maison. Pour autant, je suis entré

dans ce milieu un peu par hasard. Un lycée agricole a ouvert près de chez moi, j'y suis allé pour me renseigner, et ils m'ont proposé de m'inscrire en Bac pro aquaculture. Le Bac pro s'est très bien passé et j'ai donc choisi de poursuivre en BTSA Aquaculture en métropole. Ici, c'est très différent de Tahiti : le travail, les cours et surtout les mentalités. Tout change, mais c'est très enrichissant. Je découvre de nouvelles techniques et cela m'ouvre des perspectives pour l'avenir. L'ambiance au lycée agricole est très bonne. Je suis arrivé en France avec deux camarades de Tahiti, ce qui facilite l'intégration. Après mon BTSA, j'hésite entre continuer mes études au Canada ou retourner à Tahiti pour ouvrir une ferme aquacole, peut-être avec des cages marines. Ce qui m'intéresse dans l'aquaculture, c'est la production de poissons pour la consommation. L'élevage peut jouer un rôle clé dans la préservation des espèces et dans l'assurance de notre alimentation future.»

Clément Michon

Élève en 1^{re} année de Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Agronomie et productions végétales et écoresponsables



Scolarisé dans un lycée agricole depuis la classe de 2^{de}, Clément s'est rapidement intéressé à l'éco-responsabilité.

«Je suis curieux de nature et cela m'intéressait de voir ce qu'il se cachait derrière ce mot. Tout de suite cela m'a plu: beaucoup de projets, on parle beaucoup, on

débat, on participe à des réunions avec des associations, des professionnels des différents secteurs. Cela nous donne une grande ouverture d'esprit et nous apporte également beaucoup de données qui complètent nos cours. J'ai particulièrement apprécié de participer à l'écriture du plan local «Enseigner à produire autrement» de notre établissement. Il y avait des représentants de tous les acteurs du lycée. Cela a permis d'échanger avec des personnes avec lesquelles nous n'échangeons pas forcément, mais aussi que chacun puisse apporter sa vision des choses, ses questionnements. En tant qu'élèves, nous nous sommes rendu compte que nous avons des connaissances plus grandes que ce que nous pensions et que nous savions les mobiliser. Les professeurs qui n'enseignent pas de matières techniques ont été surpris par nos connaissances. Nous avons apprécié que nos avis soient entendus et écoutés. Nous étions tous sur le même pied d'égalité. Nous n'étions pas seulement présents pour la forme. Aujourd'hui, j'ai quitté ce lycée mais je sais que ce que nous avons proposé est en train d'être mis en place. C'est important de travailler tous ensemble !»

Julie Lestang

Ingénieure des systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud, à l'Institut Agro Montpellier et assistante recherche en agronomie du cacao en Côte d'Ivoire



En 3^e, Julie effectue un stage dans une chocolaterie et c'est le déclencheur.

«J'en suis ressortie conquise en me disant c'est ce que je veux faire ! J'ai passé le concours B (concours après un parcours universitaire) pour les écoles agronomique et vétérinaire et j'ai choisi la formation systèmes agricoles

et agroalimentaires durables au Sud. J'ai apprécié de rencontrer des enseignants passionnés qui ont su nous transmettre leur passion. La pédagogie active est un vrai plus : beaucoup de travaux de groupe avec des gens d'origines et de formations différentes. Une mixité très formatrice. Cela permet de s'adapter facilement à toutes les situations, de travailler avec des interlocuteurs très différents les uns des autres. La formation scientifique très complète et généraliste est un vrai plus. On approche tous les aspects d'une entreprise agroalimentaire : transformation, management, marketing... J'ai effectué mon stage de 6 mois de fin d'études en Côte d'Ivoire et à l'issue, l'entreprise m'a proposé un CDI. Aujourd'hui, j'ai trois missions dans l'entreprise : je travaille sur un projet d'amélioration de la productivité des cacaoyers, mais aussi sur l'amélioration de la qualité et sur la formation des techniciens agricoles sur le terrain. La recherche dans le milieu de l'entreprise présente un aspect très intéressant car concret. L'application est immédiate c'est un vrai plus.»

Nathalie Bordereau

Directrice de centre de formation et de promotion, coordinatrice régionale Bretagne des mobilités européennes du réseau des Maisons familiales rurales (MFR)



Notre ambition : permettre à chaque jeune qui le souhaite de partir en mobilité à l'étranger.

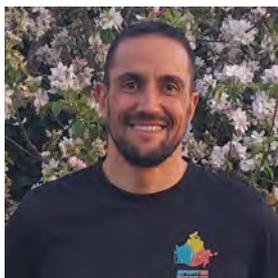
«Après un master en économie sociale et solidaire, j'ai commencé dans l'insertion sociale et professionnelle avant de rejoindre le réseau des MFR. En 2010, j'ai créé un centre de formation et de pro-

motion pour la montée en compétences des salariés et demandeurs d'emploi. Aujourd'hui, je suis coordinatrice régionale des mobilités européennes pour les MFR de Bretagne. J'accompagne les directeurs d'établissements afin de permettre à chaque jeune breton du réseau de vivre une expérience à l'étranger. Nous avons mis en place un consortium régional pour faciliter ces mobilités et soutenir les établissements, notamment sur l'aspect administratif. Chaque année, 400 jeunes, principalement en 1^{ère} bac pro, partent en stage de 4 semaines dans des domaines tels que les services aux personnes, l'agroéquipement ou le paysage. Grâce à Erasmus+, ces mobilités sont entièrement gratuites. Un accompagnement complet est mis en place pour évaluer les progrès des jeunes et ajuster leurs objectifs. L'impact est énorme : plus d'autonomie, une meilleure compréhension de l'Europe et des compétences professionnelles renforcées.»

Témoignages

Étienne Fagot

**Professeur d'Education physique et sportive (EPS)
Animateur réseau Sportea Inspecteur en EPS**



Etienne Fagot a choisi dès sa 2^e année d'Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) l'enseignement agricole. *« Mon père était enseignant d'agronomie en lycée agricole et la pédagogie qui y était développée m'intéressait. Les*

établissements à taille humaine, l'esprit de l'enseignement agricole et la transversalité correspondaient à mes attentes ».

En 2015, il passe l'agrégation puis candidate au poste d'animateur réseau Sportea.

« Les différentes missions : animer un réseau, inscrire l'enseignement agricole dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympique 2024 (JOP), travailler sur la formation continue, valoriser les actions menées dans le cadre du sport, me tiennent à cœur. Aujourd'hui, dans nos établissements, un jeune peut avoir jusqu'à 7 heures de sport s'il le souhaite, et les pratiques sportives sont un marqueur fort pour certains lycées. Des projets sont menés en transversalité entre plusieurs disciplines, comme pour les JOP 2024 qui permettent d'élaborer des actions en s'appuyant sur l'EPS. Il y a aussi des projets mettant en lien la santé du jeune, la santé au travail et la prévention à partir des pratiques sportives. Dans leurs futurs métiers, une bonne condition physique est primordiale. Ainsi, tous les personnels travaillent à la prévention dans les gestes professionnels. Une approche globale où l'EPS à toute sa place. »

Claire Coulanges

**Chargée des politiques éducatives actions culturelles
Référente handicap à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)
Centre-Val de Loire**



Après dix ans comme gestionnaire d'un lycée agricole, Claire intègre le pôle Ressources, appui et contrôle des établissements du service Recherche formation et développement. À la faveur d'une réorganisation, elle prend en charge les politiques éducatives et devient dans le

même temps référente handicap pour la région Centre.

« Ma mission est de favoriser l'accueil et la réussite de la scolarité de tous les publics. Pour ce faire, j'accompagne les établissements dans la mise en place de projets spécifiques, sur la réglementation, sur les contrats pour les accompagnants. Nous effectuons un recensement des besoins d'accompagnement humains mais aussi matériel dans les établissements. Depuis plusieurs années nous avons créé et mis en place un parcours de formations et de professionnalisation pour aider les accompagnants dans leur prise de fonction en leur permettant d'être en contact avec les structures régionales, d'appréhender les différents troubles, situations de handicap mais aussi d'échanger sur les missions, les évolutions. Ce plan de formation sur l'inclusion scolaire est largement ouvert à l'ensemble de la communauté éducative. Cela permet une sensibilisation générale et un travail d'équipe. Il y a une montée en puissance de la prise en charge de ces jeunes qui répond à un besoin. Il y a huit ans, nous accompagnions dix jeunes sur la région et aujourd'hui, 147. »

Sylvie Soave

Enseignante en agronomie au Campus Vert d'Azur d'Antibes



L'enseignement agricole ? Sylvie l'a découvert au hasard d'une rencontre. Dès lors, elle ne le quittera plus. Ingénieure agronome elle devient formatrice en centre de formation d'apprentis (CFA) puis enseignante dans un lycée.

« Mettre en place des projets au service de l'excellence et de la réussite professionnelle et personnelle c'est mon moteur. J'incite les jeunes en formation à entrer dans des projets collectifs. Se lancer des défis pour se surpasser mais aussi montrer à chacun qu'il est possible de reprendre confiance grâce au groupe, c'est important. Au-delà de mon poste d'enseignante, j'ai une mission nationale d'animation de réseau, ce qui me permet d'investir encore plus le champ des projets transversaux. Cela me permet également d'être en contact avec les initiateurs du plan « Enseigner à produire autrement », de pouvoir expérimenter sur le terrain et faire un retour d'expérience au niveau national. Nous avons à l'esprit que nous sommes là pour former les citoyens de demain, ouverts sur les autres, sur le monde avec un esprit critique. Le système de formation de l'enseignement agricole permet ces démarches et les encourage. Aujourd'hui, le bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) est par exemple un excellent révélateur pour des jeunes qui se cherchent car il permet une approche concrète et en profondeur de notions scientifiques. Il faut cultiver les diversités et ne pas chercher à formater pour révéler des talents. »

René Fadonougbo

Diplômé en gestion des ressources humaines
Licence Management public - Service civique



René est très engagé au Bénin dans des projets associatifs tournés vers le climat et l'environnement. C'est à l'occasion d'une conférence en Allemagne qu'il rencontre un jeune effectuant un service civique. De retour au Bénin, il décide de postuler sur une mission proposée

par le lycée de Bourcefranc : Étude et valorisation de la biodiversité autour des claires ostréicoles.

« Ces neuf mois m'ont permis d'acquérir des compétences scientifiques sur la compréhension de l'écosystème, de faire de l'étude de terrain, de l'analyse de données mais aussi d'acquérir des compétences en communication scientifique, en gestion de projets. Au-delà de ces compétences spécifiques, cela m'a également permis de travailler des compétences transversales comme la communication interpersonnelle, l'autonomie et l'organisation. J'ai appris à parler en public avec aisance et cela a renforcé la confiance en moi. Aujourd'hui, je suis en licence de Management public dans le sud de la France. Je suis engagé auprès de plusieurs associations en France et au Bénin et dans une junior entreprise de mon université. Le service civique est une expérience extrêmement enrichissante qui permet de peaufiner un projet professionnel et de réfléchir à ses engagements personnels. »





**Un lien étroit
avec la recherche
et l'innovation**

Les établissements agricoles, acteurs de l'innovation et du développement

L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation dans l'ensemble des filières professionnelles, notamment agricoles et agroalimentaires. Il participe ainsi à la production de résultats opérationnels qui seront partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur dans chaque territoire.

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire met en œuvre des dispositifs pour faciliter la participation des établissements à des projets de développement en partenariat, comme l'attribution de postes d'ingénieur ou la mobilisation d'enseignants et formateurs chargés de coordonner ou de monter un projet de territoire. Une réelle impulsion est ainsi donnée pour poursuivre et amplifier ce mouvement de fond autour des transitions, attendu dans la stratégie nationale de l'enseignement agricole « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie » (EPA 2).

Les modalités d'implication de l'enseignement agricole dans les projets d'innovation sont diversifiées, par exemple :

- les établissements de l'enseignement agricole sont des membres actifs des 30 Réseaux mixtes technologiques (RMT). Des enseignants sont nommés dans chaque RMT comme correspondant national représentant l'ensemble des établissements. Ces réseaux rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques d'innovation prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires ;
- les établissements sont partenaires d'une centaine de projets d'innovation et de développement agricole en cours, lauréats des appels à projets du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR). Une des thématiques prioritaires du programme 2022-2027 est l'adaptation au changement climatique. Parmi les organismes lauréats des appels à projets 2023, on compte 33 établissements d'enseignement technique ou supérieur ;

- enfin, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire fait également émerger des projets et des financements nationaux pour faciliter la mise en œuvre des politiques publiques par l'enseignement agricole sur les territoires. Par exemple, dans le cadre du projet CLIMATERRA qui vise à accompagner les agriculteurs dans leur adaptation au changement climatique, 5 établissements techniques ont été sélectionnés comme démonstrateurs de référence des leviers d'adaptation pour accueillir la formation de groupes d'agriculteurs et de conseillers jusque 2026.

Le plan France 2030 offre aussi des opportunités pour financer des dispositifs innovants au sein de l'enseignement agricole afin de renforcer les initiatives liées aux transitions agroécologique et climatique. Dans ce cadre, un fond de 20 millions d'euros est dédié spécifiquement à l'enseignement agricole pour investir dans la formation et dans l'innovation pédagogique et technique pour préparer les élèves aux évolutions des métiers.

Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche

En partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage conduisent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la performance sociale, économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle.

La recherche réalisée au sein de ces établissements s'appuie sur :

- 98 unités mixtes de recherche, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (INRAE), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence nationale de

sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

- 26 unités propres de recherche, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;
- 960 enseignants-chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;
- près de 500 doctorants.

Afin d'accompagner et de valoriser l'agriculture et l'alimentation de demain, notre système d'enseignement supérieur agricole doit s'adapter. C'est pourquoi deux ensembles complémentaires ayant vocation à structurer cet enseignement en France ont été mis en place :

- un établissement « leader » dans les sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech, membre d'une université de premier rang international, l'Université Paris-Saclay ;
- et un établissement « leader » sur les questions d'agriculture, alimentation et environnement, l'Institut

Agro composé d'écoles fortement ancrées dans les territoires et en lien avec les filières, issu du rapprochement d'AgroCampus Ouest, d'AgroSup Dijon et Montpellier SupAgro, devenues respectivement l'Institut Agro Rennes-Angers, l'Institut Agro Dijon et l'Institut Agro Montpellier. Cet établissement a également un rôle majeur à jouer dans la transformation de l'agriculture et de l'alimentation en apportant son appui à l'enseignement technique agricole.

Témoignages

Thomas Nesme

Professeur d'agronomie à Bordeaux Sciences Agro



Après une formation d'ingénieur et un Diplôme d'études approfondies (DEA) Sciences du sol à Montpellier SupAgro et une thèse à l'INRAE d'Avignon, Thomas devient maître de conférences à Bordeaux Sciences Agro. Nommé professeur en 2016, il y

enseigne l'agronomie systémique, l'agroécologie mais également l'agronomie globale qui aborde les questions agricoles à l'échelle mondiale.

« Dans mes enseignements, j'ai des interactions très fortes avec les instituts de recherche et particulièrement avec l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (INRAE). Depuis 2018, j'anime les recherches sur le bouclage du cycle de l'azote et du phosphore et la neutralité carbone des systèmes agricoles pour le département AgroEcoSystème d'INRAE. De fait, les relations sont très fluides entre enseignants et chercheurs. C'est important car ainsi, nos enseignements s'enrichissent des apports de la recherche. Outre ce contact constant avec le domaine de la recherche, nous avons des liens avec le terrain et le monde professionnel. Nous avons créé en 2021 une chaire d'entreprise autour de l'agriculture biologique qui associe entreprises privées, Bordeaux Sciences Agro et l'Université de Bordeaux. Cela permet de comprendre les sujets qui aujourd'hui intéressent les entreprises, les évolutions, les problèmes auxquels elles se trouvent confrontées et ainsi de mieux former les étudiants en répondant. »

Mathilde Campedelli

Cheffe de projet au lycée de Rochefort Montagne



Ingénieure, diplômée d'Institut Agro Dijon, Mathilde est depuis deux ans cheffe de projet Pilotage d'une exploitation par le bilan carbone au lycée Rochefort Montagne.

« Ce projet a pris la suite du projet Puits de carbone et biodiversité afin que tout le volet bilan carbone soit pris en compte. Ce projet regroupe entre autres : l'institut de l'élevage, l'INRAE, des éleveurs, des associations, la chambre d'agriculture, des élèves, des personnels du lycée... Le volet expérimentation permet de suivre huit exploitations dont celle du lycée et de voir comment améliorer le bilan carbone d'exploitations déjà vertueuses, de donner des guides. Des élèves de bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) et de BTSA Gestion et protection de la nature (GPN) font des bilans carbone. Ils apprennent à les intégrer à leurs pratiques et cela leur permet de se rendre compte qu'il existe de vrais moyens de rendre des exploitations vertueuses. On a mis en place un volet expérimentation au lycée qui consiste à utiliser des plaquettes de bois issues de la gestion de l'exploitation des haies, comme litière pour les brebis. Cela évite l'achat de paille car nous n'en produisons pas mais également de relancer le stockage de carbone en taillant les arbres. Ainsi, on compense les émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation agricole. C'est intéressant de voir la réflexion qui est menée par chacun et en coopération et qui permet aux différents acteurs de progresser. »

Adrien Wanko Ngnien

Professeur en sciences de l'eau et génie de l'environnement à l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)



Après un master 1 en sciences physiques à l'Université de Yaoundé (Cameroun), Adrien poursuit ses études à l'université de Strasbourg dans les sciences de l'eau. Il est aujourd'hui maître de conférences à l'ENGEES et a obtenu l'habilitation à diriger les recherches.

«Je travaille sur la recherche de solutions innovantes et durables en ingénierie écologique pour remédier à la pollution issue des eaux urbaines. Trois piliers structurent cette recherche : la réduction à la source en proposant des changements de pratiques générant moins de pollution, la remédiation en concevant des procédés pour la dissipation de la pollution, et enfin la récupération et la valorisation des sous-produits résultant de l'assainissement. Je participe aussi à la définition et au pilotage des stratégies des établissements à travers divers réseaux, conseils et comités décisionnels. Le développement des partenariats à l'international permet d'élargir nos terrains de recherche et d'éprouver nos méthodes dans des contextes climatiques et sociologiques très différents, tout en participant à la montée en compétence de nos partenaires. Cette étendue d'application et de missions permet de mettre à l'œuvre le génie humain ayant à cœur l'accès à tous et partout à l'eau propre et l'assainissement.»

Guénola Peres

Enseignante-chercheuse à l'Institut Agro



Spécialiste de l'écologie des sols, Guénola consacre ses recherches à la biodiversité des sols, notamment aux vers de terre, pour comprendre leur rôle essentiel dans la santé des sols et les pratiques agricoles durables. Elle partage également son

expertise avec des étudiants en agroécologie au sein d'une formation internationale.

«Après ma thèse en écologie et plusieurs contrats à l'Université de Rennes, j'ai été recrutée à l'Institut Agro en 2014 en tant que maître de conférences. Je forme des étudiants ingénieurs à l'écologie des sols et mène des recherches sur la biodiversité des sols, notamment les vers de terre. Mon objectif est de quantifier leur effet sur la qualité des sols et d'identifier les pratiques agricoles qui préservent ce fonctionnement biologique. Les sols ne sont plus seulement vus comme un support de production, mais comme jouant un rôle essentiel dans l'infiltration de l'eau et le stockage du carbone. Je consacre aussi une partie de mon temps à une spécialisation en agroécologie, une formation internationale qui forme des étudiants du monde entier aux pratiques agricoles durables. Ils travaillent sur le terrain, en collaboration avec des agriculteurs, pour comprendre les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. Mon travail s'inscrit dans une démarche collaborative pour co-construire les solutions agricoles de demain.»

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire encourage la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations contenues dans cet ouvrage. Les contenus du Portrait de l'enseignement agricole sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel :

www.agriculture.gouv.fr

Toute reproduction partielle est autorisée sans demande préalable, à condition que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole sont accessibles sur :

www.chlorofil.fr

Mentions légales des photos

www.store.agriculture.gouv.fr

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé qu'il soit, des photographies, est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Crédits photos

gettyimages.fr – agriculture.gouv.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

**L'AVENTURE
DU VIVANT**

RÉVÈLE TON TALENT

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

